
**Étude d'accompagnement à la définition
d'une stratégie de cohérence régionale
des infrastructures numériques
de télécommunications en région Centre**

Agenda réunion du 30 juin 2010

1 – Présentation des enjeux du Schéma de Cohérence Régional

2 – Diagnostic des infrastructures et de la demande en Région Centre

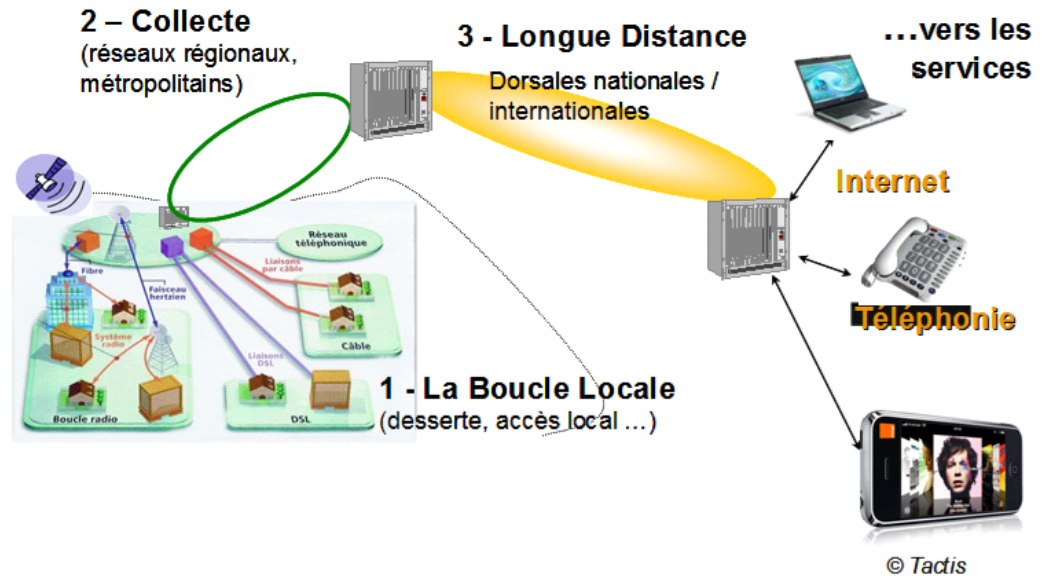
3 – Zonage du territoire : compte rendu d’audition des opérateurs

4 – Le Schéma de Cohérence Régional : objectifs et organisation

5 – Le Schéma de Cohérence Régional dans les futurs projets d’aménagement numérique

Les enjeux des réseaux de télécoms – perspectives historiques

- **Les Réseaux Longue Distance** (câbles sous-marin trans-océan par exemple) sont constitués de Fibre Optique, et acheminent les données entre les nœuds d'échange nationaux et internationaux
- **Les réseaux de Collecte** permettent l'interconnexion de points de concentration vers la boucle locale ; ils peuvent être constitués en fibre optique ou d'équipements hertziens



- **Les réseaux de boucle locale** connectent le client final à un point de concentration (exemple : réseau téléphonique)



- **La migration de ces réseaux du cuivre vers la fibre optique apportera aux utilisateurs :**
 - des débits symétriques et illimités
 - un temps de latence plus faible (= plus d'applications en temps réel)

Le Haut Débit en France devient un produit de masse et se profile

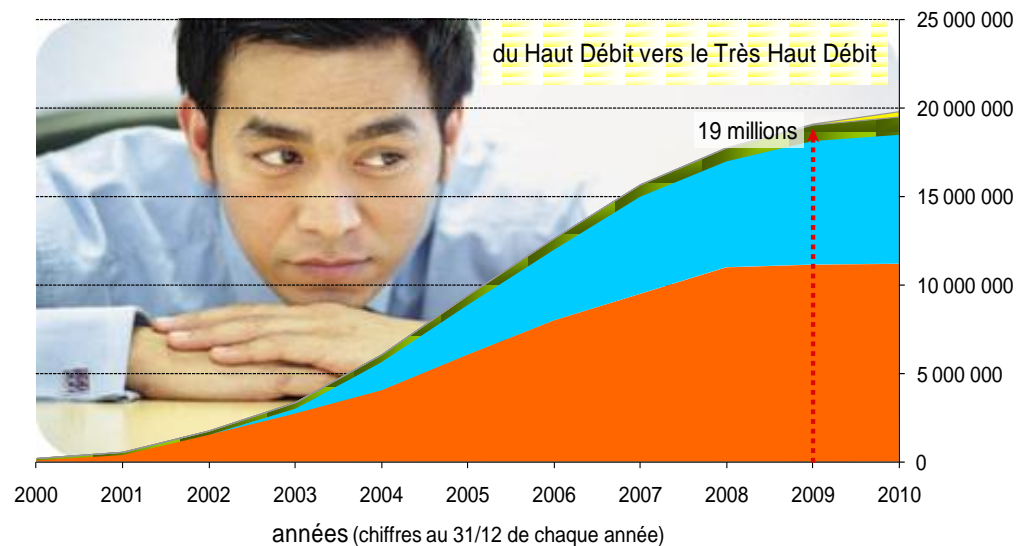
l'arrivée du très haut débit

- **Le DSL est la technologie dominante** en France (environ 95% du haut débit). Cette technologie est basée sur la réutilisation du Réseau Téléphonique
- **Forte croissance** des abonnés haut débit : facteur 12 en 7 ans **de 1,5 millions (fin 2002) à plus de 20 millions (1^{er} trimestre 2010)**
- **Problème** : l'ADSL est limité en Débits (20 Mb max) et très fortement inégalitaire (pour 30 € mensuels, un abonné peut disposer de 20 Mb...ou 0,5 Mb – dépend de sa distance au central téléphonique)



Abonnés Haut Débit et THD en France de 2000 à 2010

(sources : ARCEP, AFA et prévisions Tactis)



■ DSL Via FT ■ DSL dégroupé ■ Câble/ Internet ■ FTTH

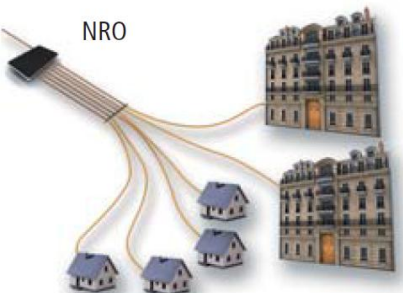
Les solutions disponibles pour la montée en débit

Le marché du Haut Débit actuel présente des insuffisances

- 95% du marché fonctionne sur la paire de cuivre téléphonique (Débit max de 10 à 20 Mbits/s)
- Les administrés bénéficient de débits aléatoires (distance au central téléphonique)
- Moderniser les réseaux télécoms, mais conserver les bénéfices de la concurrence

1

FIBRE A L'ABONNE
> 100 Mbits/s



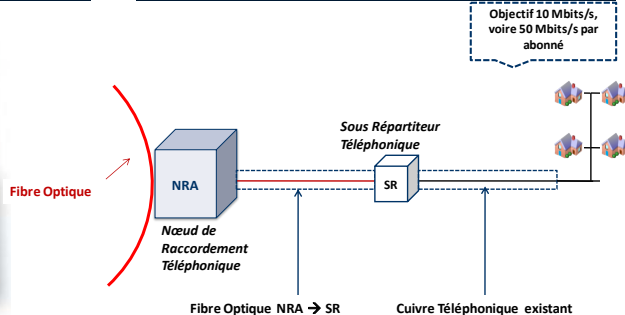
NRO

Zone Urbaine ou Centres-Bourg

- Débits potentiellement illimités
- Infrastructure pérenne (20 ans minimum)
- Permet de reproduire le modèle du dégroupage donc de conserver l'intensité concurrentielle (SFR-Free-France Télécom)

2

DSL « AMELIORE »
> 20 Mbits/s

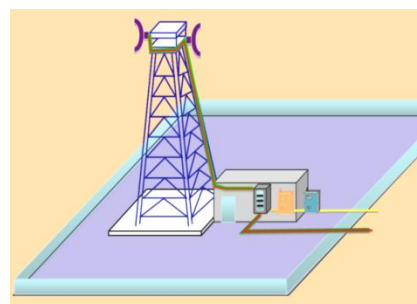


Zones peu denses

- Plus une solution de « meilleur Haut Débit » que de « Très Haut Débit »
- Moins cher que le FTTH mais pas de modèle économique
- Risque de revenir dans une situation de monopole
- Peu d'appétence des opérateurs alternatifs

3

RADIO 4G (« LTE »)
> 10 Mbits/s



Habitat isolé

- Solution de « Très Haut Débit mobile »
- Les capacités déployées permettraient d'utiliser des applications « fixes » en zone rurale (car les débits sont partagés entre utilisateurs sur une même station de base)
- Solution qui sera déployée par les acteurs de téléphonie mobile

4

SATELLITE THD



Habitat isolé

- L'Etat pourrait lancer un satellite Très Haut Débit après 2015, à destination de 700 000 foyers en Zone Blanche
- Les débits pourraient atteindre quelques dizaines de Mbits/s

Dans les prochaines années, ~40 Mbps descendant et 5 Mbps montant seront nécessaires pour l'usage d'une famille de 3-4 personnes

Vision prospective de
l'équipement numérique d'un
foyer de 3-4 personnes



Scénario d'usage simultané au sein du foyer

Débit descendant : 20 à 40 Mbps

- TV « Full HD » = 10 Mbps
- TV HD « Ready » = 5 Mbps
- TV = 2 Mbps
- Téléchargements = 20 Mbps

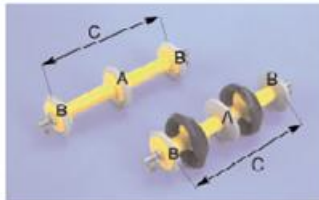
Débit montant : 5 Mbps

- 2 visioconférences Haute Définition = 4 Mbps
- 2 téléchargement = 1 Mbps

© PMP – juin 2010

Pour les entreprises, de nouveaux usages consommateurs de débit, pourront se généraliser grâce au Très Haut Débit

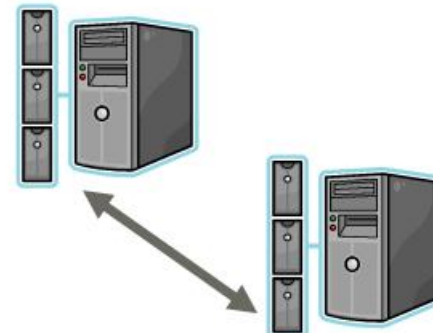
Accessoires d'aiguillage
MANDRIN ET FURET DE CALIBRAGE



Devis
et catalogues



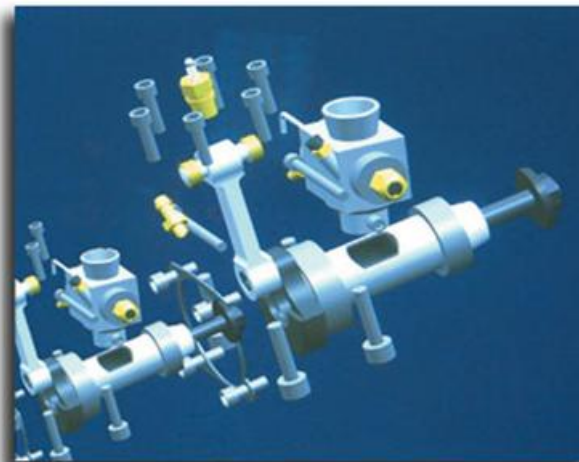
Vidéosurveillance



Sauvegardes de
données informatiques



Visioconférence



Fichiers techniques

© PMP – juin 2010

Le contexte national

Décembre 2009
Annonce du Président de
la République

- Objectif politique de 70% de français au Très Haut Débit en 2020
- Enveloppe de 2 milliards d'euros dans le cadre de l'emprunt « INVESTIR POUR L'AVENIR » pour « Accélérer le passage de la France au Très Haut Débit »

Décembre 2009
Loi Pintat

- Possibilité les collectivités deviennent actionnaires minoritaires de SEM locales
- Incitations à établir des schémas directeurs numériques qui doivent être uniques et établis à l'échelle régionale ou départementale
- Création d'un fonds d'aménagement numérique du territoire, ...

Janvier 2010
Annonce du
gouvernement

- Programme Très Haut Débit
- Une consultation publique a été réalisée pour recueillir les avis des acteurs sur les objectifs et les modalités du programme

Février 2010
Annonce du Président de
la République

- Objectif de 100% des foyers couverts en Très Haut Débit en 2025.
- Mise en avant de l'importance du Très Haut Débit dans les territoires ruraux : « ... l'Internet à Très Haut Débit est la révolution technologique qui peut compenser le lourd handicap de l'enclavement ... »

Le Grand Emprunt va offrir une première mise en application du SCOR

Le Programme National « Très Haut Débit »



Le programme national très haut débit

14 juin 2010

Appel à manifestations d'intentions en juillet 2010 et jusque début 2011

VOLET A (début 2011)

Stimuler l'investissement par les exploitants de réseaux sur les zones « rentables » hors Zone Très Dense

Articulé autour de la labellisation de projets et l'accès à des outils financiers non subventionnels (prêts, fonds propres...).

Fonds national pour la société numérique (FSN)

2 milliards d'euros du Grand Emprunt consacrés aux infrastructures THD

VOLET B (début 2011)

Soutenir les projets d'aménagement numérique de collectivités territoriales

Permettra aux collectivités de bénéficier, dans les zones où aucun investissement privé n'a fait l'objet d'une manifestation d'intention, d'un cofinancement public (Subvention à hauteur de 33% de la participation publique).

Fonds d'aménagement numérique des territoires (FANT) créé par la loi Pintat

750 millions d'euros ?

Agenda réunion du 30 juin 2010

1 – Présentation des enjeux du Schéma de Cohérence Régional

2 – Diagnostic des infrastructures et de la demande en Région Centre

3 – Zonage du territoire : compte rendu d’audition des opérateurs

4 – Le Schéma de Cohérence Régional : objectifs et organisation

5 – Le Schéma de Cohérence Régional dans les futurs projets d’aménagement numérique

Réseaux de transport et de collecte optiques opérateurs (hors RIP)

Développement des opérateurs alternatifs

- Tous les Départements, sauf le Département de l'Indre, bénéficient d'un point de présence Opérateur Alternatif
- Les gestionnaires de domaines privilégiés sont les Autoroutes et Réseau Ferré de France et Réseau de Transport d'Electricité

Réseau France Télécom

- Peu d'informations sur les linéaires (attente décret), et sur les offres mobilisables de fourreaux et de fibre optique
- 540 NRA opticalisés sur un total de 900 NRA

Gestionnaires de domaines

- Les autoroutes sont totalement équipées en Fibre optique
- Environ 1/3 du linéaire RTE et RFF est ou sera équipé en Fibre optique (projet ROSE pour RTE, « l'historique » Télécom Développement pour RFF)
- Les Réseaux Basse et Moyenne Tension (électricité) sont propriété des communes et pourraient constituer des supports pour le déploiement de FO

Synthèse des cartographies de diagnostic réalisées dans le cadre du SCORAN

Développement des opérateurs alternatifs

Réseaux optiques et points de présence des opérateurs alternatifs

Région Centre

Sources : Opérateurs télécoms, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

■ Point de présence des opérateurs alternatifs*
▣ Site de régénération*

Réseaux optiques des opérateurs alternatifs**
par domanialité empruntée :

Réseau autoroutier :

Bouygues Télécom, Colt, Covage Networks,
Free***, SaneF, SFR, Verizon Business

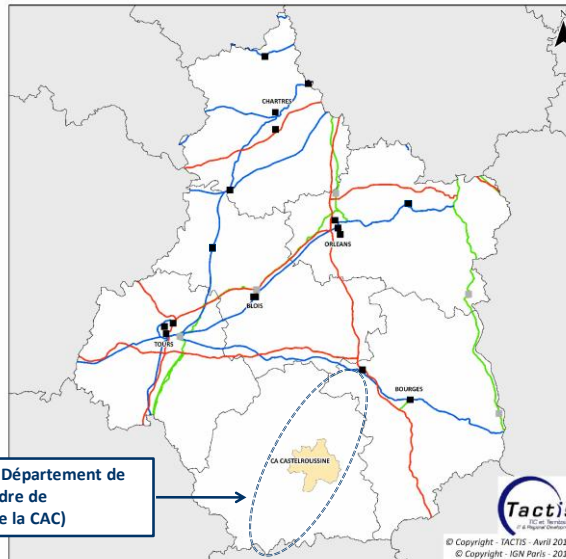
Réseau ferré de France :

Bouygues Télécom, SFR

Génie civil :

Cogent, Colt Télécom, Completel***, e-Tera,
Free***, Interoute, SFR

□ Limites des départements



Pas de POP alternatif dans le Département de l'Indre (traitement dans le cadre de l'aménagement numérique de la CAC)

Réseau France Télécom

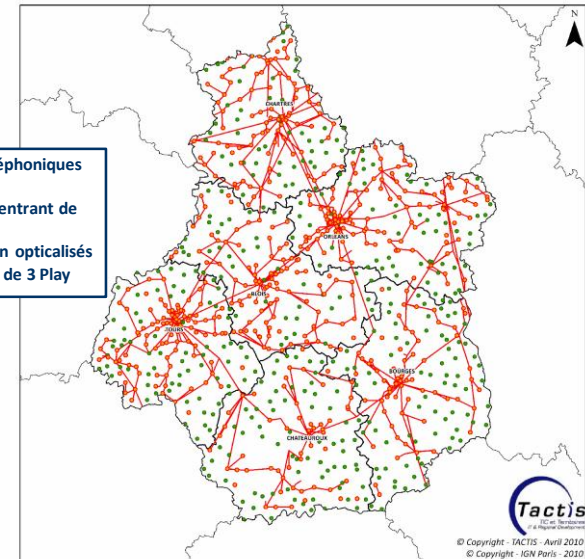
Synoptique Réseau Fibre Optique France Télécom

Région Centre

- Plus de 900 Centraux Téléphoniques France Télécom
- ✓ 540 NRA opticalisés concentrant de l'ordre de 9 lignes sur 10
- ✓ De l'ordre de 400 NRA non opticalisés
- ✓ Pas de Fibre optique, pas de 3 Play

Sources : Tactis, France Télécom

- NRA opticalisé
- NRA non opticalisé
- Synoptique du réseau Fibre optique de France Télécom



Synthèse des cartographies de diagnostic réalisées dans le cadre du SCORAN

Géographie du DSL dégroupé en Région Centre (en rouge)

Simulation de l'offre DSL Orange et de l'offre DSL dégroupée (option 1)

Région Centre

Sources : CETE, Opérateurs télécoms, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

Offre DSL dégroupé* :

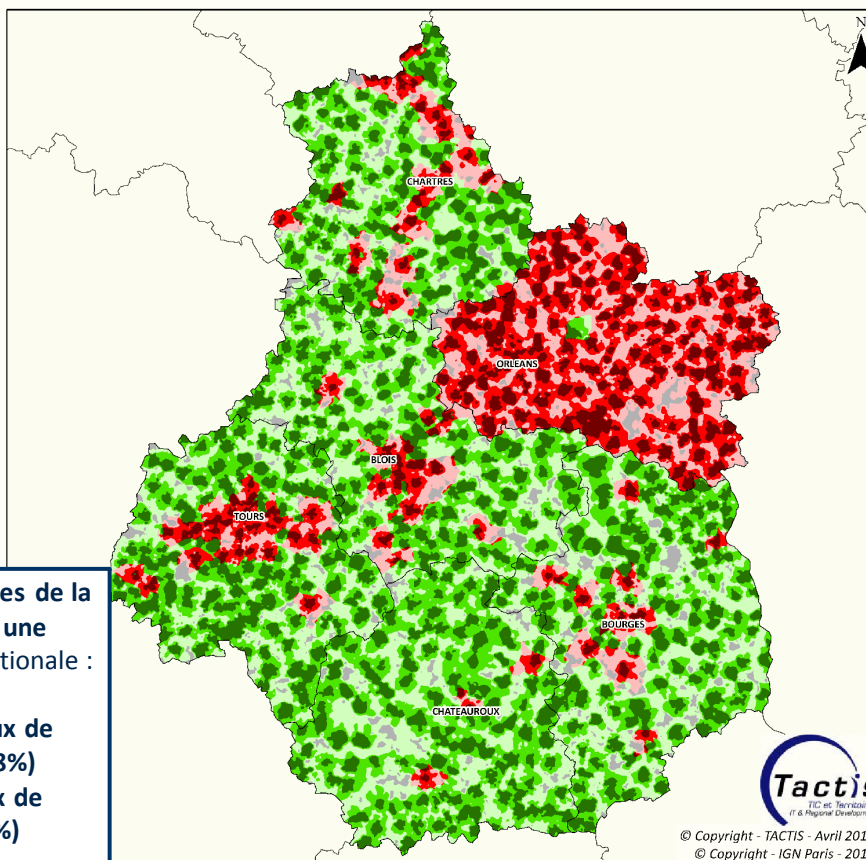
- Offre 6 Mbit/s
- Offre 2 Mbit/s
- Offre 512 Kbit/s

Offre DSL Orange :

- Offre 6 Mbit/s
- Offre 2 Mbit/s
- Offre 512 Kbit/s

■ Non éligible à l'ADSL

□ Limites des départements



- 60% des lignes téléphoniques de la Région Centre sont éligibles à une offre dégroupée (moyenne nationale : 70%)
- LE CG Loiret présente le taux de dégroupage le plus élevé (> 98%)
- le CG Indre présente le taux de dégroupage le plus faible (27%)

Tactis
TIC et Télécoms
IT & Regional Development

© Copyright - TACTIS - Avril 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

Synthèse des retours de questionnaires « Réseaux d'Initiative Publique »

Collectivité	Objectif	Type de réseau	Opérationnel	Projet FTTH envisagé
Cher	-Résorption des zones blanches -Déploiement Fibre (entreprises et sites publics)	-1 DSP -4 marchés de travaux + 2 DSP d'affermage	-Zones blanches 2011 -THD 2009	OUI
Dreux	-Collecte -Fibre Optique	-Marché de travaux (HD) -Structure à définir (THD)	-Juillet 2010 (HD) -Fin 2012 (THD)	OUI
Pays Chartrain	-Collecte -Zones blanches (source Avicca) -Fibre optique : Entreprises et sites publics + particuliers partiellement – source Avicca)	-DSP		OUI
Indre	-Résorption des zones blanches (NRA-ZO) -Collecte (RIP36)	-Marché de travaux + convention FT (NRA-ZO) -DSP (RIP 36)	-2010	NON
Châteauroux	-Collecte	-DSP	-Non	OUI
Indre-et-Loire	-Résorption des zones blanches	-Marché de services	-2010	NON
Tours	-Collecte	-DSP	-Opérationnel depuis 2009	OUI
Loir-et-Cher	-Résorption des zones blanches	-Construction en propre (NRA-ZO)	-Opérationnel depuis 2008 (partiel)	NON
Loiret	-Résorption des zones blanches -Projet de DSP THD	-DSP	-2005	OUI

Les Réseaux d'Initiative publique structurent le territoire de la Région Centre







Réseaux d'initiative publique

Région Centre

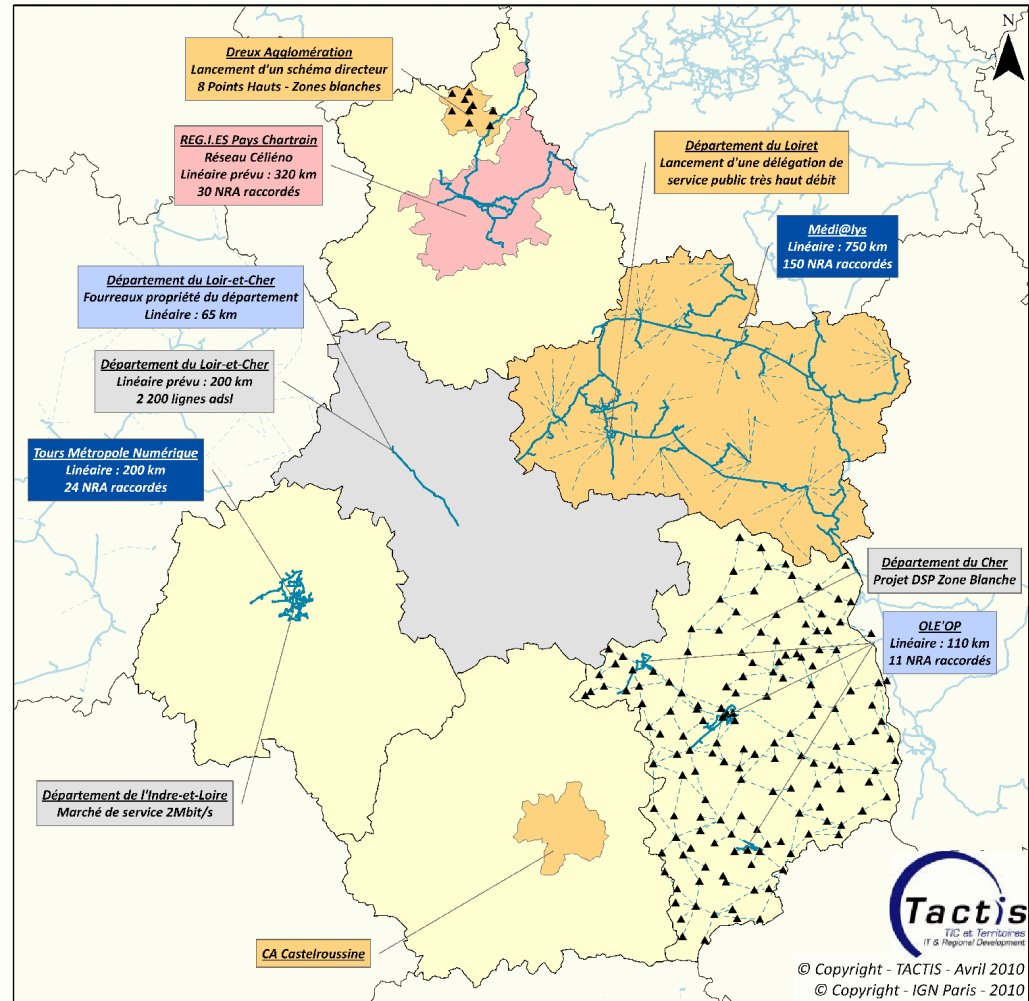
Sources : Opérateurs télécoms, Collectivités locales, AVICCA, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

▲ Points hauts - Zones blanches

Réseaux d'initiative publique neutres accessibles aux opérateurs :

-  Fibre optique
-  Faisceaux hertziens
-  Réflexion THD
-  Action NRA ZO
-  Pays Chartrain
-  Limites des départements

0 50 100 km



Tactis
TIC et Territoires
IT & Regional Development

© Copyright - TACTIS - Avril 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

Agenda réunion du 30 juin 2010

1 – Présentation des enjeux du Schéma de Cohérence Régional

2 – Diagnostic des infrastructures et de la demande en Région Centre

3 – Zonage du territoire : compte rendu d’audition des opérateurs

4 – Le Schéma de Cohérence Régional : objectifs et organisation

5 – Le Schéma de Cohérence Régional dans les futurs projets d’aménagement numérique

Un zonage du territoire est nécessaire pour définir la répartition des rôles investisseurs privés / investisseurs publics

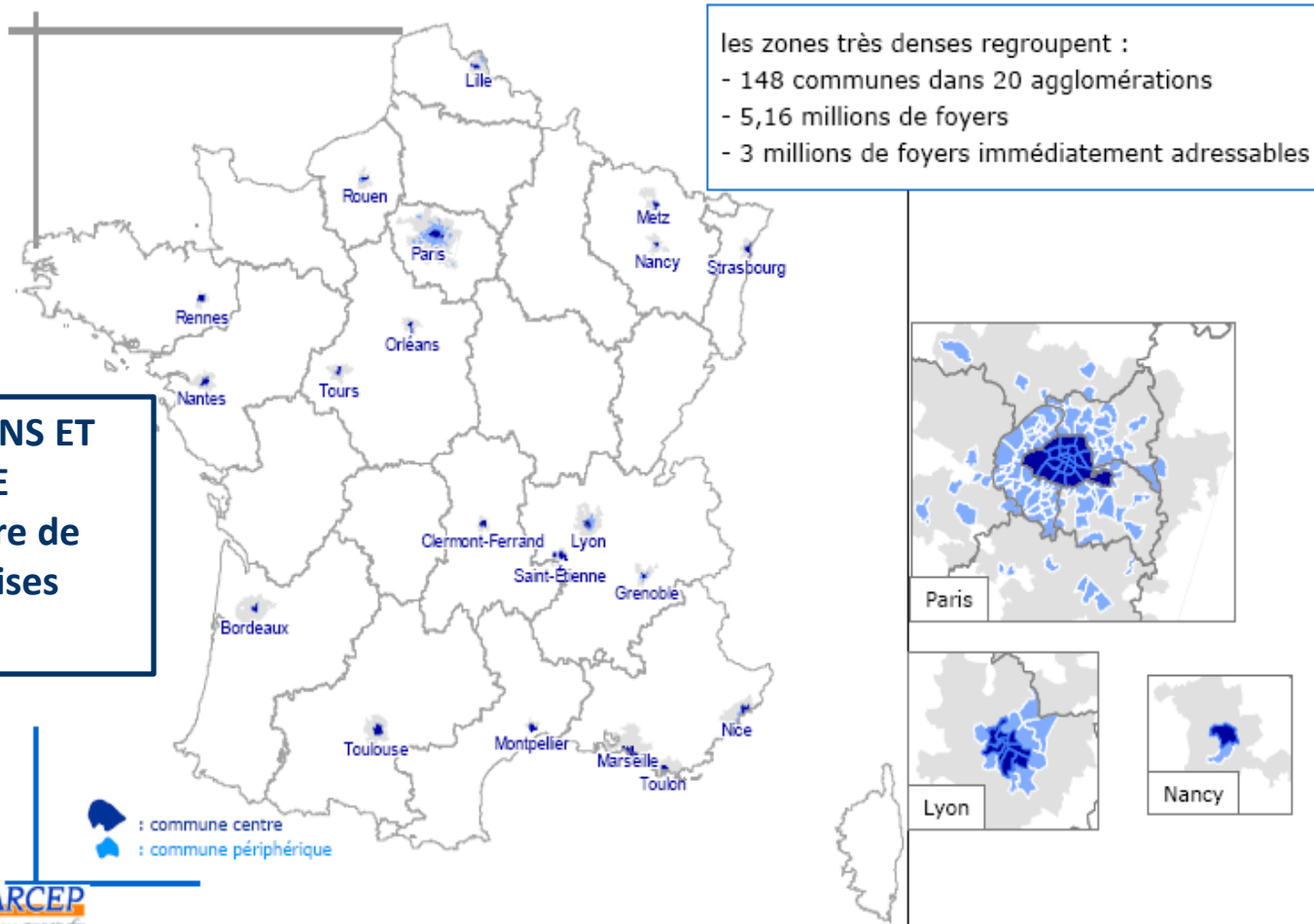
1 ZONE 1 – DITES « TRES DENSES » - ZONAGE ARCEP

2 ZONE 2 – DITES « MOINS DENSES » - ANNONCE DE DEPLOIEMENT D'AU MOINS UN OPERATEUR

3 ZONE 3 – DITES « NON DENSES » - AUCUNE ANNONCE DE DEPLOIEMENT

Les zones « Très Denses » tel que définies par l'ARCEP constituent la Zone 1 en Région Centre

Définition des zones très denses



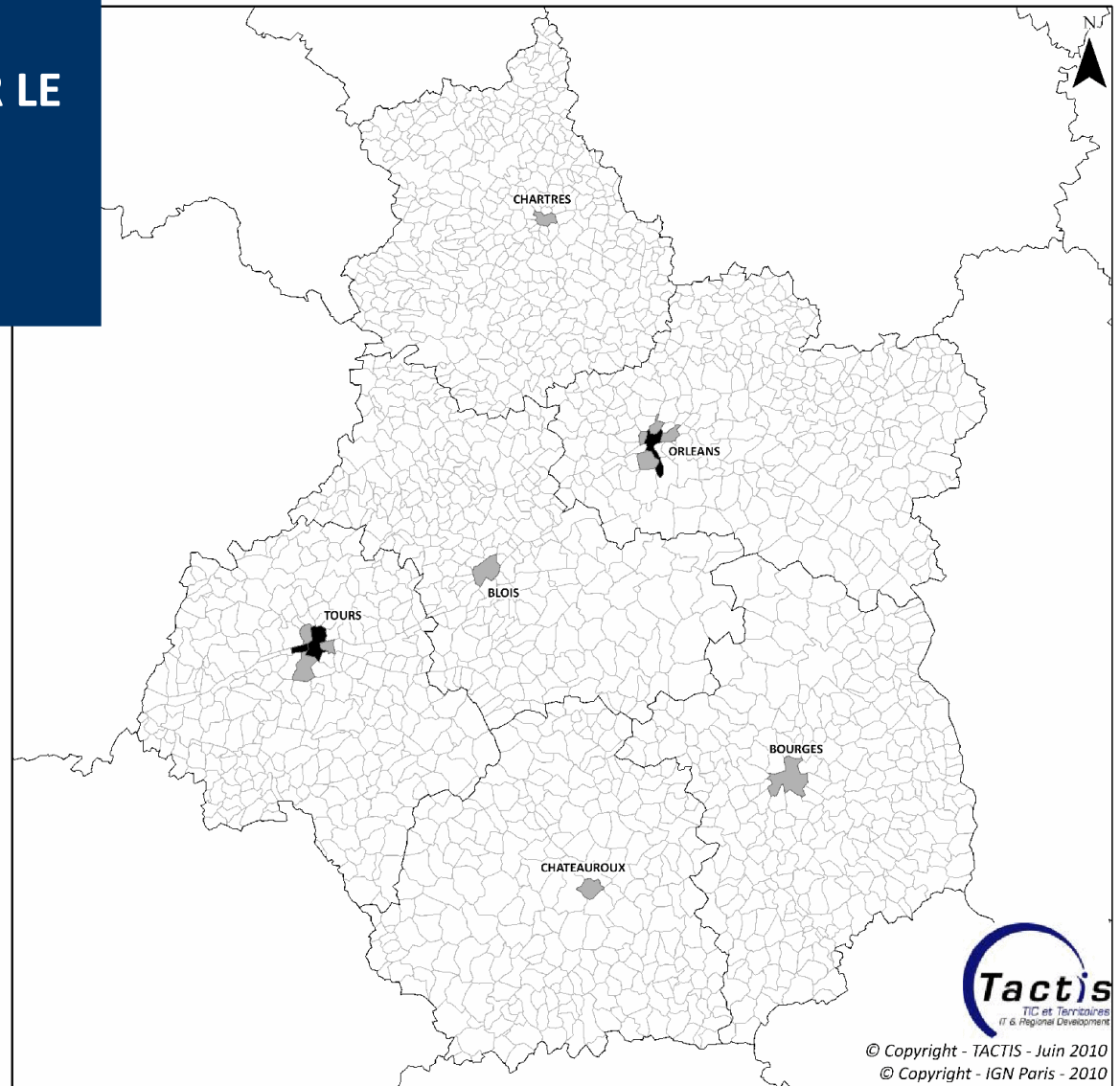
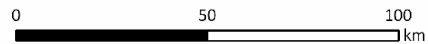
APERCU DES ZONES 1-2-3 SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION CENTRE

Sources : ARCEP, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

Zonage FTTH :

- Zone 1 (ARCEP)
- Zone 2 (annonce FT 2016)
- Zone 3 (aucune annonce)
- Limites des départements

Zonage FTTH	Résidentiel	Entreprises (de 1 salarié et +)
Zone 1	10%	11%
Zone 2	15%	15%
Zone 3	75%	74%



© Copyright - TACTIS - Juin 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

Paramètres économiques du déploiement d'une boucle locale optique sur le territoire de la Région Centre

PROFILS D'INVESTISSEMENTS PAR ZONE DU TERRITOIRE

1



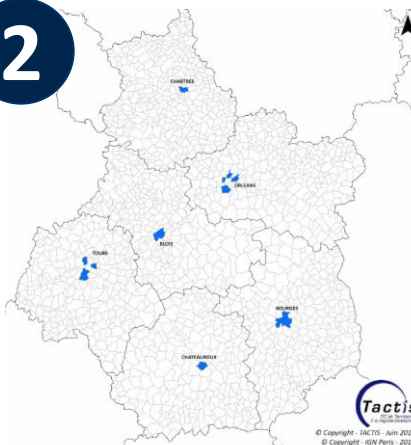
ZONE 1 - FTTH
11% DES PRISES

LINEAIRE FTTH ESTIME
= 1 200 km

INVEST. ~ 80 M€

INVEST/PRISE. < 600 €

2



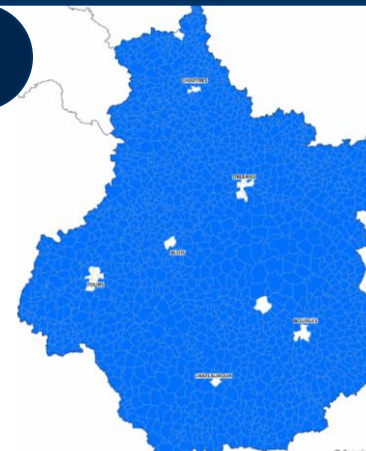
ZONE 2 - FTTH
15% DES PRISES

LINEAIRE FTTH ESTIME
= 3 200 km

INVEST. ~ 140 M€

INVEST/PRISE ~ 700 €

3




ZONE 3
74% DES PRISES


MIX TECHNOLOGIQUE A ADAPTER SELON SITUATION :

- FTTH
- DSL SOUS BOUCLE
- 4 G
- SATELLITE THD (> 2015)

Position du Groupe ORANGE

<p><u>Correspondants ORANGE</u> - Yves SCAVINER - François FERRISSE</p> 		ZONE 1 « Très Denses »	ZONE 2 « Moins Denses »	ZONE 3 « Non Denses »
INVESTISSEMENT EN PROPRE (SANS AIDE PUBLIQUE)	DEFINITION DE LA ZONE	ORLEANS-TOURS-LA RICHE	11 communes de la Région Centre*	Reste du territoire
	STATUT 2010	<input type="checkbox"/> Orléans : 1ers clients connectés décembre <input type="checkbox"/> Etudes Tours/La Riche	<input type="checkbox"/> Les études ne seront pas lancées avant 2012	Aucune perspective de déploiement, même à horizon 2020
	OBJECTIF 2015	<input type="checkbox"/> Orléans/Tours/La Riche 80% de foyers « adressables »	<input type="checkbox"/> Sur ces 11 communes : 80% de foyers « adressables »	
	OBJECTIF 2020	<input type="checkbox"/> Orléans/Tours/La Riche 100% de foyers « adressables »	<input type="checkbox"/> Sur ces 11 communes : 100% de foyers « adressables »	
RÔLE SOUHAITE ETAT/COLLECTIVITE	UTILISATION GRAND EMPRUNT (GUICHET A)	NON (interdiction des aides d'Etat)	OUI DANS UNE CERTAINE MESURE (extension de la zone 2 à quelques communes au-delà des 11 communes initiales)	
	COLLECTIVITES LOCALES « FACILITATRICES »	OUI	OUI	A DEFINIR
	COLLECTIVITES LOCALES « INVESTISSEUR »	NON	NON	TRES PROBABLE – SUBVENTION NECESSAIRE


Position du Groupe SFR

<p><i>Correspondant SFR</i></p> <p>- Cyril LUNEAU</p> <p>- Isabelle SIMON</p> 		ZONE 1 « Très Denses »	ZONE 2 « Moins Denses »	ZONE 3 « Non Denses »
INVESTISSEMENT EN PROPRE (SANS AIDE PUBLIQUE)	DEFINITION DE LA ZONE	ORLEANS-TOURS-LA RICHE	Aucune commune en 2010 – liste évoluera après 2011	Reste du territoire
	STATUT 2010	Etudes lancées sur Orléans et Tours	Dépend de l'ampleur des déploiements d'Orange – Attente de clarification sur les règles de mutualisation en zone moins dense	Aucune perspective de déploiement, même à horizon 2020
	OBJECTIF 2015	Déploiement Orléans et Tours (couverture non précisée)		
	OBJECTIF 2020	Non formalisé		
RÔLE SOUHAITE ETAT/COLLECTIVITE	UTILISATION GRAND EMPRUNT (GUICHET A)	NON (interdiction des aides d'Etat)	POSSIBLE (facteur favorable pour l'extension des invest. de SFR)	NON (modèle économique trop défavorable)
	COLLECTIVITES LOCALES « FACILITATRICES »	OUI	OUI	A DEFINIR
	COLLECTIVITES LOCALES « INVESTISSEUR »	NON	OUI SI PAS DE SUBVENTION (ie Aide d'Etat)	TRES PROBABLE – SUBVENTION NECESSAIRE

Position du Groupe ILIAD/FREE

<i>Correspondants Free</i> - Patrick ROPERS 		ZONE 1 « Très Denses »	ZONE 2 « Moins Denses »	ZONE 3 « Non Denses »
INVESTISSEMENT EN PROPRE (SANS AIDE PUBLIQUE)	DEFINITION DE LA ZONE	ORLEANS-TOURS-LA RICHE	Aucun projet d'investissements – Attente de la clarification du cadre réglementaire applicable dans les zones moins denses (pilote sur Meaux/Bondy/Massy-Palaiseau).	Reste du territoire
	STATUT 2010	Etudes lancées sur Tours		Aucune perspective de déploiement, même à horizon 2020
	OBJECTIF 2015	Tours > 80% de foyers « adressables »		
	OBJECTIF 2020	Non formalisé		
RÔLE SOUHAITE ETAT/COLLECTIVITE	UTILISATION GRAND EMPRUNT (GUICHET A)	NON (interdiction des aides d'Etat)	NON PRECISE	NON (modèle économique trop défavorable)
	COLLECTIVITES LOCALES « FACILITATRICES »	OUI	OUI	A DEFINIR
	COLLECTIVITES LOCALES « INVESTISSEUR »	NON	PAS D'OPINION	TRES PROBABLE – SUBVENTION NECESSAIRE

Position de NUMERICABLE

<p><i>Correspondant NC</i> - Jérôme YOMTOV</p> 		ZONE 1 « Très Denses »	ZONE 2 « Moins Denses »	ZONE 3 « Non Denses »
INVESTISSEMENT EN PROPRE (SANS AIDE PUBLIQUE)	DEFINITION DE LA ZONE	ORLEANS-TOURS-LA RICHE	Réseaux câblés Numéricâble en zone moins dense, soit pour la Région Centre : Châteauroux, Deols, Le Poinçonnet, Saint Maur, Joué les Tours, Saint Jean de Braye, Pithiviers, Saint Amand Montrond, Ballan Miré, Chinon PAS DE PROJET D'INVESTISSEMENT PROGRAMME	Reste du territoire
	STATUT 2010	Tours : 90% des foyers éligibles en FTTB	Aucune perspective de déploiement, même à horizon 2020	
	OBJECTIF 2015	Orléans et La Riche (mais incertitude DSP en cours)		
	OBJECTIF 2020			
RÔLE SOUHAITE ETAT/COLLECTIVITE	UTILISATION GRAND EMPRUNT (GUICHET A)	NUMERICABLE NE CANDIDATERA PAS POUR LE GUICHET A		
	COLLECTIVITES LOCALES « FACILITATRICES »	PAS D'OPINION		
	COLLECTIVITES LOCALES « INVESTISSEUR »	NON	OUI → PARTENARIAT POUR MODERNISER CABLE ZONE 2	TRES PROBABLE – SUBVENTION NECESSAIRE

Le Câble en Région Centre : de l'ordre de 20% de foyers potentiellement desservis





Les Villes câblées en Région Centre

Réseaux câblés

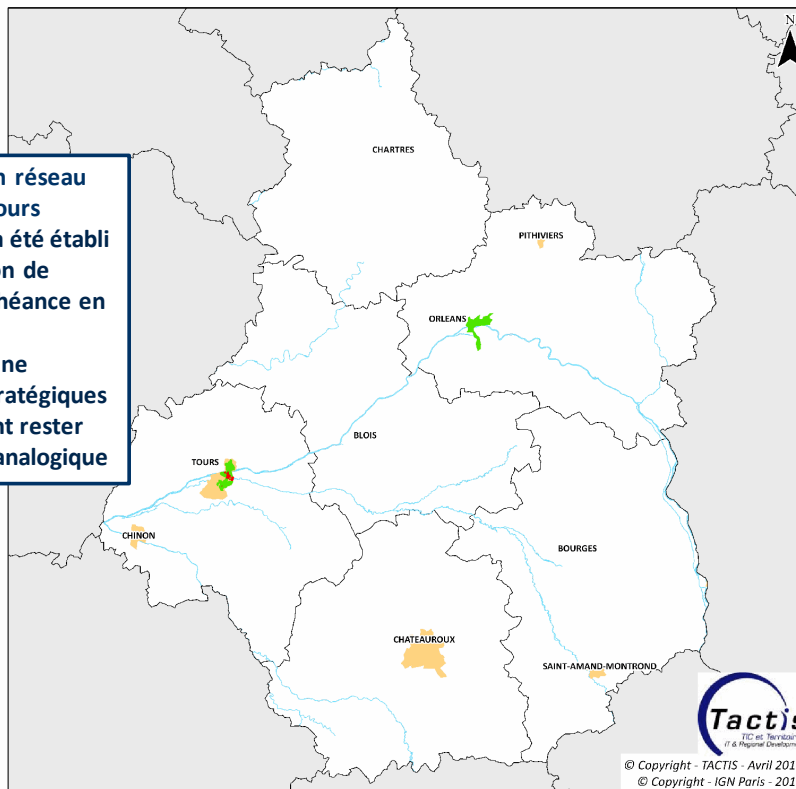
Région Centre

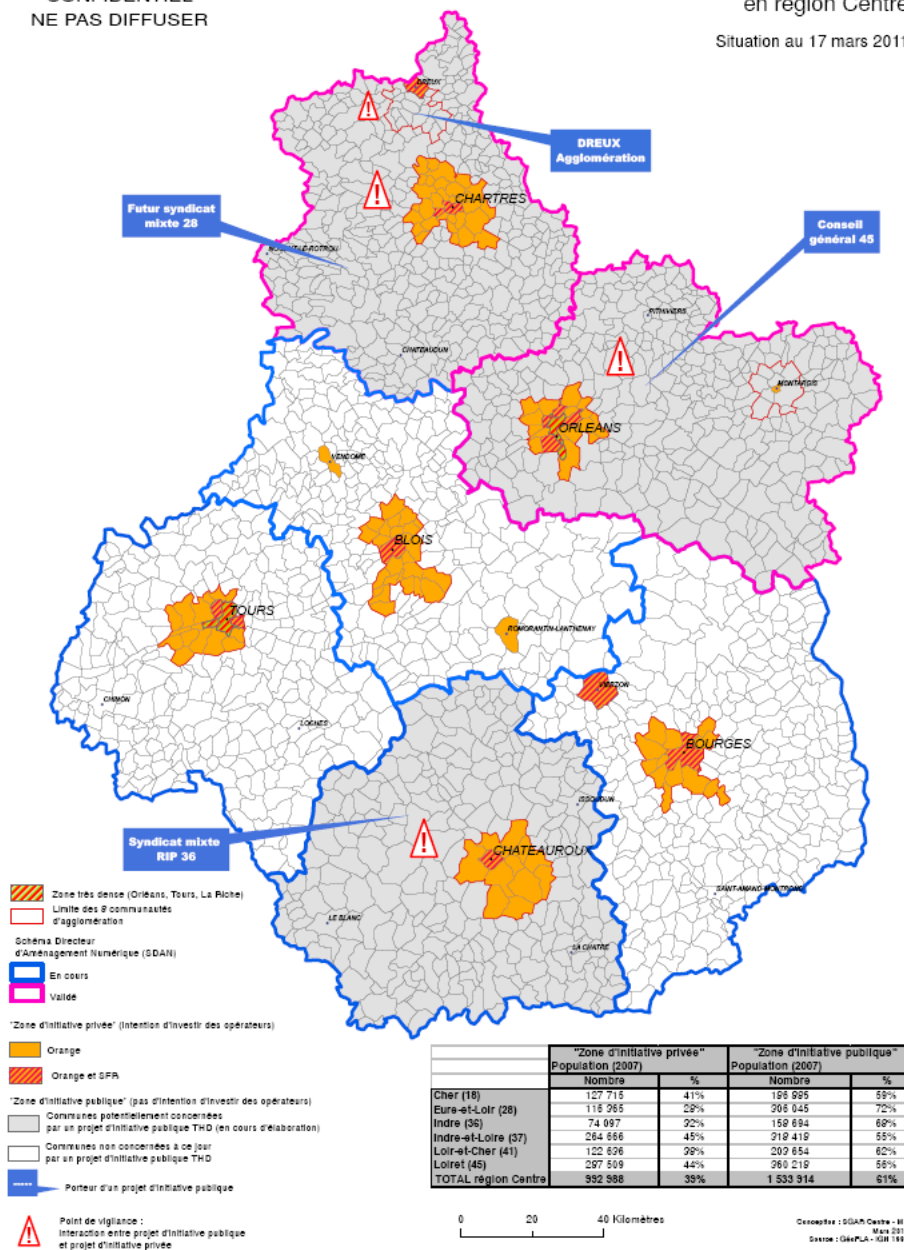
- Numéricâble modernise son réseau en FTTB sur la commune de Tours
- Le réseau câblé d'Orléans a été établi sous le régime de la Délégation de Service Public, qui arrive à échéance en 2013
- Les autres plaques câblées ne représentent pas des actifs stratégiques pour Numéricâble et devraient rester durablement en technologie analogique

Sources : Numéricâble, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

-  Câble analogique
-  Câble numérisé (30 Mbits/s)
-  Déploiement FTTB (100 Mbits/s)
-  Limites des départements

0 50 100 km





	"Zone d'initiative privée"		"Zone d'initiative publique"	
	Population (2007)		Population (2007)	
	Nombre	%	Nombre	%
Cher (18)	127 718	41%	156 965	59%
Eure-et-Loir (28)	116 365	28%	206 045	72%
Indre (36)	74 997	32%	159 694	68%
Indre-et-Loire (37)	284 666	45%	219 419	55%
Loir-et-Cher (41)	122 626	39%	207 654	62%
Loiret (45)	297 509	44%	260 219	56%
TOTAL région Centre	392 988	39%	1 533 914	61%



Agenda réunion du 30 juin 2010

1 – Présentation des enjeux du Schéma de Cohérence Régional

2 – Diagnostic des infrastructures et de la demande en Région Centre

3 – Zonage du territoire : compte rendu d’audition des opérateurs

4 – Le Schéma de Cohérence Régional : objectifs et organisation

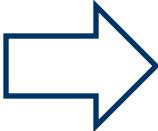
5 – Le Schéma de Cohérence Régional dans les futurs projets d’aménagement numérique

Motivations et typologies de solutions à mettre en œuvre

TROIS ENJEUX POUR LA REGION CENTRE

1. Les communautés publiques ESR, SANTE, ADMINISTRATION développent des applications nécessitant le THD
2. Le THD compétitif est le 3^{ème} critère d'implantation des entreprises
3. Les réseaux de Fibre à l'Abonné sont économiquement finançables par le marché sur une fourchette de 10 à 28% des prises de la Région Centre

FAMILLES D' ACTIONS ENVISAGEABLES



STRUCTURER LA COMMANDE PUBLIQUE DE MANIÈRE A PROGRAMMER LE BASCULEMENT EN FO DES COMMUNAUTES PUBLIQUES



VALORISER LES ZAE ET LA CAPILLARITE OPTIQUE DES RIP EXISTANTS



SUIVRE LES DEPLOIEMENTS EN ZONE 1 ET 2 (JUSQU'À 28% DES PRISES)
MOBILISER LE GRAND EMPRUNT POUR ENTAMER UN DEPLOIEMENT SUR LA ZONE 3 (72% DES PRISES)

Les orientations pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Régional – Numérique et Services Publics

		ENJEUX POUR LA REGION CENTRE	CONTENU DE L'ACTION	OBJECTIF	
NUMERIQUE ET SERVICES PUBLICS	1	COHERENCE DE L'ACTION PUBLIQUE	Doter les acteurs d'une vision partagée des enjeux d'aménagement numérique	- Réaliser des Schémas d'Aménagement Numérique (SDAN) dans les six départements de la Région Centre	TOUS LES SDAN REDIGES A HORIZON 2011
	2	SERVICES A LA POPULATION	Accompagner la diffusion des usages numériques dans le cadre des services à la population.	- Schéma de développement des usages et services	DEFINIR des SCHEMAS DIRECTEURS
	3	ENSEIGNEMENT – RECHERCHE-FORMATION	Les 337 sites du GIP RECIA représentent un point d'appui pour le développement des usages et des réseaux Fibre Optique	- Au fil des Appels d'offres successifs, encourager les opérateurs à déployer de la Fibre Optique vers ces sites - Donner la priorité aux RIP existants pour renforcer leur capillarité optique	TOUS LES SITES RECIA FIBRES EN 2016
	4	E-SANTE	Les Centres Hospitaliers, les Cliniques et les cabinets médicaux auront besoin à moyen terme du THD (télé présence notamment)	- Intégrer les sites prioritaires de l'ARS dans le Groupement de Commandes RECIA ou dans un Groupement de commandes analogue à celui du GIP RECIA	TOUS LES CH ET LES CLINIQUES FIBRES EN 2016

Les orientations pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Régional – Très Haut Débit pour les entreprises/particuliers

TRES HAUT DEBIT POUR LES ENTREPRISES/PARTICULIERS

	ENJEUX POUR LA REGION CENTRE	CONTENU DE L'ACTION	OBJECTIF
5 LES ZAE EN FIBRE OPTIQUE THD	<p>700 ZAE qui concentrent de l'ordre de 20% des besoins télécoms. Le THD est le 3^{ème} critère d'implantation des entreprises</p>	<p>- Etendre le label ZA THD prioritairement où un RIP Fibre Optique est ou sera disponible (Loiret, Régie Chartrain, Tours+, OLEOP, Châteauroux...)</p>	<p>ZAE PRIORITAIRES LABELLISEES ZA THD (ou équivalent)</p>
6 OPTICALISATION DES NRA ET INTENSIFICATION DU DEGROUPE	<p>- Sur 900 NRA de la Région, 400 NRA ne sont pas opticalisés. - L'opticalisation des NRA a deux vertus : le 3Play, et rapprocher la FO des utilisateurs finals</p>	<p>- Passer un contrat d'objectif avec France Télécom et les RIP -Mettre en place une instance de suivi des déploiements et des offres de gros Fibre Noire (FT + RIP)</p>	<p>TOUS LES NRA OPTICALISES A HORIZON 2020</p>
7 SUIVI DU DEPLOIEMENT FIBRE A L'ABONNE EN ZONES DENSES	<p>- Suivre les annonces de déploiement des opérateurs - Surveiller la bonne tenue du jeu concurrentiel - Eviter les micro-zones blanches</p>	<p>- Mettre en place une instance de suivi des déploiements FTTH en Zone 1 et 2 - Etudier finement le recours au Grand Emprunt</p>	<p>100% DES PRISES DE ZONE 1&2 DEPLOYEES EN 2020</p>
8 SUIVI DE LA MONTEE EN DEBITS ET DU FTTH EN ZONES NON DENSES	<p>Suivre les déploiements par les RIP et/ou opérateurs</p>	<p>- Engager majoritairement les fonds du Grand Emprunt sur la zone 3 - Mettre en place une instance de contrôle et de programmation des déploiements en Zone 3</p>	<p>DEPLOIEMENT EN ZONE 3</p>

Les orientations pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Régional – Diffusion des bonnes pratiques et mutualisations

DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET MUTUALISATIONS

9

SIG NUMERIQUE REGIONAL



10

SUIVI DE LA MONTEE EN DEBITS ET DU FTTH EN ZONES NON DENSES



ENJEUX POUR LA REGION CENTRE

Mettre en place une intelligence collective pour permettre une mutualisation et un partage de l'information sur les réseaux.

CONTENU DE L'ACTION

Collecte, diffusion et valorisation des informations publiques et privées sur les infrastructures et services numériques

Mise en place de bonnes pratiques pour optimiser les travaux de génie civil réalisés par les partenaires locaux

OBJECTIF

UN CADRE PERENNE DEFINI EN 2011

Description des fiches actions



Le cadre juridique du service public local de communications électroniques (article L. 1425-1 et 2 du CGCT)

ARTICLE L1425-1 DU CGCT

Objet

- Etablissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
- Acquisition de droits d'usage à cette fin,
- Achat d'infrastructures ou de réseaux existants « opérateur d'opérateurs »

Pour les Collectivités de Région Centre:

- Définir un nouveau service public local
 - Intervenir en tant qu'investisseur sur le marché local des communications électroniques
- Exemple : CG Loiret, Tours+, REG.I.E.S, OLEOP...

ARTICLE L1425-2 DU CGCT

Objet

Réalisation d'un schéma territorial directeur d'aménagement numérique à une échelle départementale ou régionale

Pour les Collectivités de Région Centre:

Ce document est nécessaire pour bénéficier des financements de l'emprunt national et être éligible au fonds d'aménagement numérique des territoires

Principes et objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique

Le SDAN: un document opérationnel de moyen/long terme



Décrit une situation à atteindre en matière de desserte numérique du territoire considéré



Analyse le chemin à parcourir pour y parvenir et les frontières d'intervention public/privé



Arrête les orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre pour accélérer l'atteinte de ces objectifs

Des objectifs fixés en fonction des questions suivantes



Quel type de service pour quelle population ?



Sur quel type de territoire et à quel horizon ?



En fonction de quelles priorités et selon quelle planification ?

Si le SDAN, selon l'article L.1425-2, n'a qu'une valeur indicative, il n'en reste pas moins qu'il a des conséquences juridiques importantes de deux ordres :

- C'est d'une part un **outil de mise en cohérence des initiatives publiques**
- C'est aussi **le premier jalon d'une mobilisation du Fonds national d'aménagement numérique**

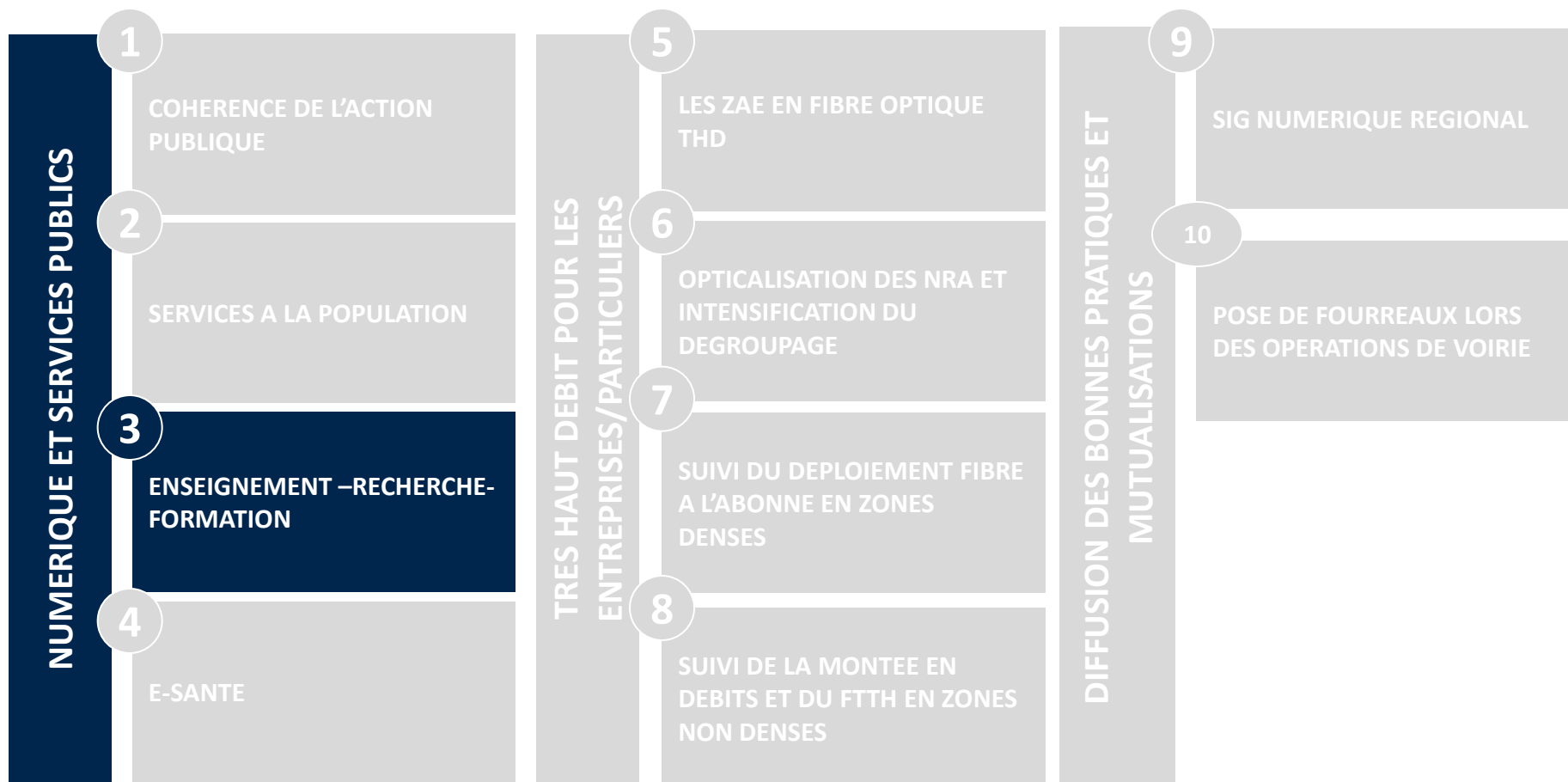
Description des fiches actions



En région Centre, des usages qui pourraient se traduire par les priorités suivantes

IMPACTS SUR LE SCHEMA DIRECTEUR NUMERIQUE		
USAGES	EN PRIORITÉ (OBJECTIF 2016)	A MOYEN-TERME / LONG TERME
Enseignement	<ol style="list-style-type: none"> 1. CHU, facs de médecine et les résidences universitaires 2. Universités 3. Lycées 4. Espaces Publics Numériques (fibrage systématique + extension du réseau existant de 90 EPN) 	<ul style="list-style-type: none"> - Foyers comprenant des personnes en formation (adultes ou enfants). Ex. : quartiers étudiants - Programme de Visas Internet : à renforcer pour généraliser les usages - Zones les plus éloignées des écoles / centres de formation
Santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablissements de santé 2. Professionnels de santé 3. Maisons de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> - Zones à forte densité de personnes âgées / personnes fragiles - Structures de télé-psychiatrie (à mettre en place) - Foyers éloignés des centres de soins
Administration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Administrations pouvant bénéficier de la téléprésence (l'URSSAF, la CAF, la MSA, la CRAM, la CPAM,...) 2. Points de téléprésence dans chaque commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de téléprésence à déployer / renforcer <ul style="list-style-type: none"> - Points de contact en zone isolée - Personnes pouvant difficilement se déplacer - Grands établissements publics mais aussi privés
Télétravail	<ol style="list-style-type: none"> 1. ZAE (Très Haut Débit) 2. Points de téléprésence dans chaque commune 3. Pôles gares 4. EPN 	<ul style="list-style-type: none"> - Petites communes (pour contrebalancer l'isolement géographique) - Zones avec un fort taux de migrations journalières vers l'Île-de-France / zones éloignées des lieux de travail habituels - Campus d'excellence

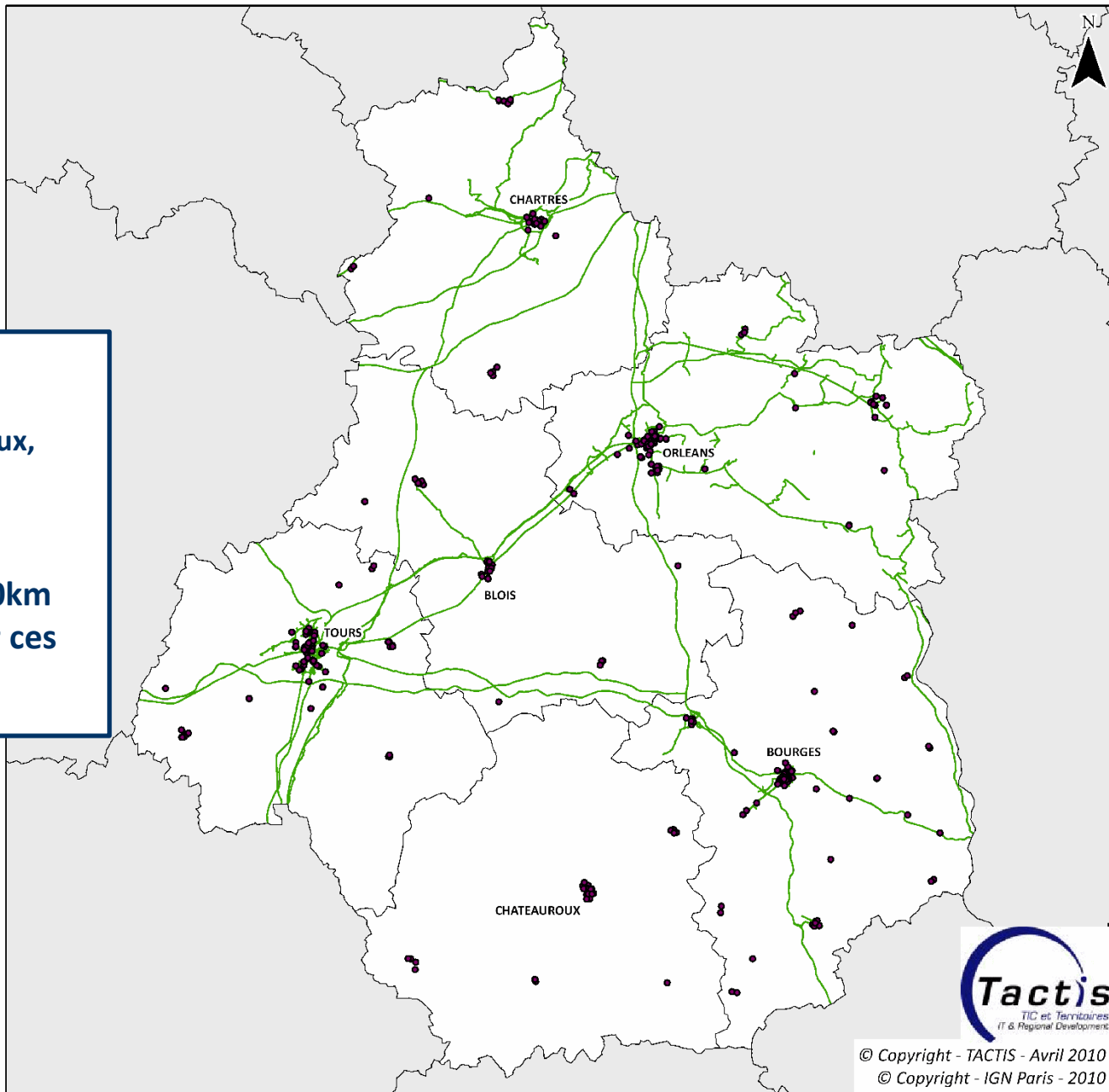
Description des fiches actions



Distance des sites du GIP RECIA à une infrastructure optique alternative

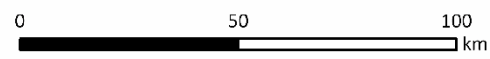
Région Centre

- 337 sites en Région Centre :
 - ✓ Sites d'enseignement
 - ✓ Sites CG (centres médicaux-sociaux, centre d'exploitation des routes ...)
 - ✓ Autres (CROUS, Rectorat...)
- Un linéaire de l'ordre de 700km supplémentaire pour desservir ces sites publics en fibre optique



Sources : Gestionnaires d'infrastructures, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

- Sites desservis par le réseau régional
- Fibre Optique
- Limites des départements



© Copyright - TACTIS - Avril 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

PROGRAMMER LA DESSERTE TRÈS HAUT DÉBIT DES 337 SITES COMPOSANT LE GIP RECIA (HORIZON 2016)

CONTEXTE SUR LA RÉGION CENTRE

- Le GIP RECIA a constitué un groupement de commandes pour piloter la desserte Haut et Très Haut Débit des 337 principaux sites d'enseignement sur la Région Centre.
- Une vingtaine de sites sont actuellement fibrés
- Une procédure d'appel d'offres télécoms est actuellement en cours de renouvellement.

INTÉRÊT POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION CENTRE

- Les établissements ESR peuvent générer de nombreuses applications numériques de pointe (par ex. offres de formation à distance) et constituent un vitrine technologique
- Le raccordement prioritaire de ces sites aux RIP existants et futurs valorisera les plaques THD publiques

PARTENARIATS NÉCESSAIRES

- GIP RECIA - Région Centre – Préfecture de Région Centre
- Gestionnaires de Réseaux d'Initiative Publique (Medialys, Céliéno, Ole'Op, Tours Métropole Numérique + futurs RIP – CA Châteauroux, Dreux Agglomération...)
- Opérateurs télécom

MODE D'ORGANISATION

- 3^{ème} trimestre 2010 : attribution du nouveau marché GIP RECIA
- 2013 : lancement d'un nouveau marché (incluant un budget spécifique sur l'opticalisation des sites)
- 2016 : renouvellement du marché : les 337 sites du GIP RECIA doivent être opticalisés

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- Pour raccorder tous les sites du Réseau Régional en FO alternative à France Télécom : 700 km d'infrastructures nécessaires.
- Cette facture pourrait être largement mutualisée avec un RIP de collecte optique sur les Départements du Cher et de l'Indre (les moins bien desservis par les dorsales optiques)

Description des fiches actions



PROGRAMMER LA DESSERTE TRÈS HAUT DÉBIT DES SITES DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (HORIZON 2016)

CONTEXTE SUR LA RÉGION CENTRE

- Au même titre que le secteur Enseignement Supérieur Recherche, les sites du Secteur Santé (ARS) auront besoin de connexions Très Haut Débit dans les années à venir
- Le périmètre pertinent reste à définir : Centres Hospitaliers, Cliniques, EHPAD, Médecins de Ville, résidences services...

INTÉRÊT POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION CENTRE

Développement d'applications de pointe : réseaux d'imagerie médicale, dossier médical personnel, Télé-présence

PARTENARIATS NECESSAIRES

ARS - GCS - GIP RECIA - Région Centre – Préfecture de Région Centre
 -Gestionnaires de Réseaux d'Initiative Publique (Medialys, Céliéno, Ole'Op, Tours Métropole Numérique + futurs RIP – CA Châteauroux, Dreux Agglomération...)
 - Opérateurs télécom

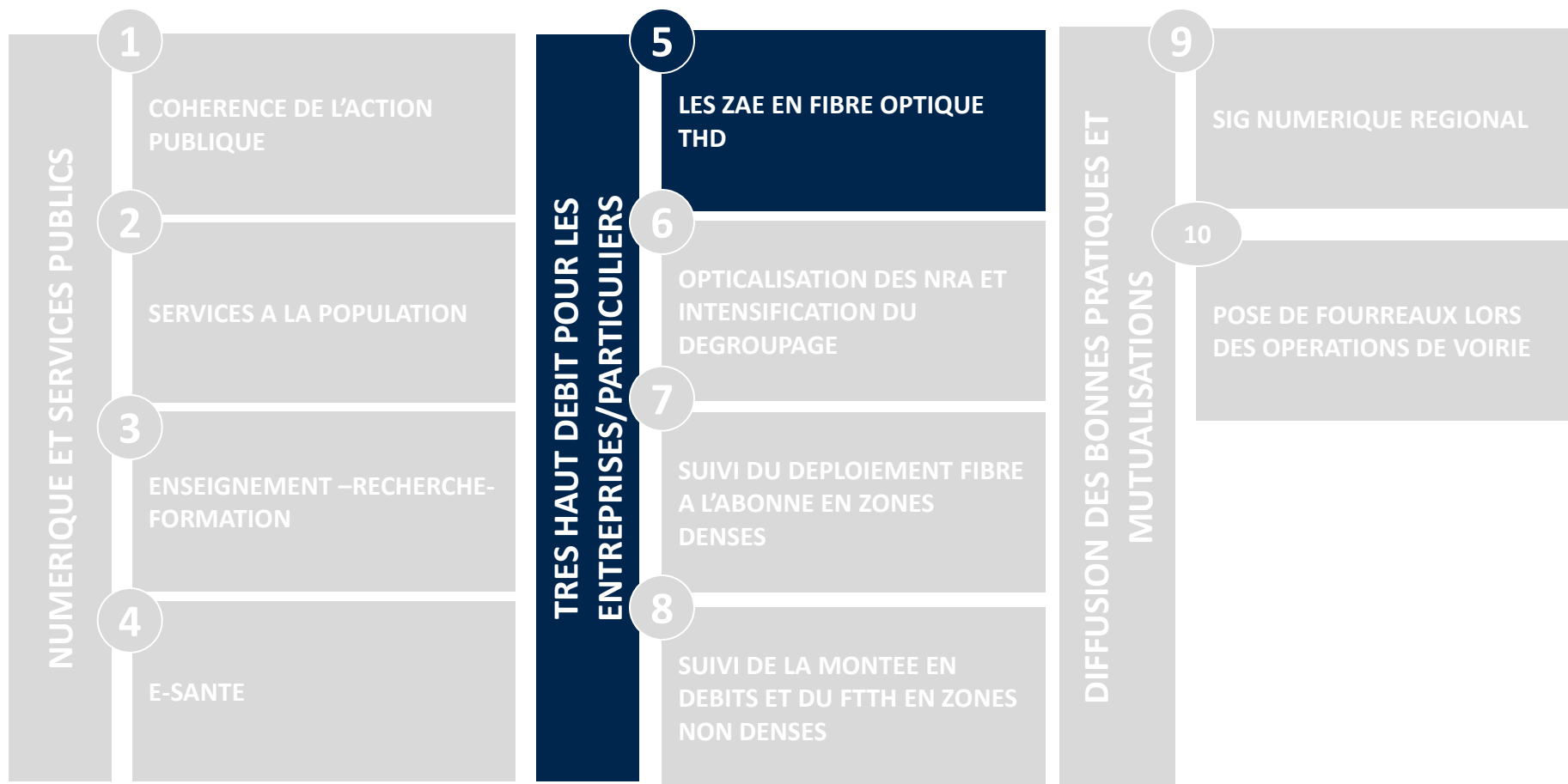
MODE D'ORGANISATION

- définir les conditions d'un Groupement de commande comparable à celui du GIP RECIA (ou intégré dans le GIP RECIA)
- Ambition 2016 : tous les « grands » sites Santé raccordés en Fibre Optique THD

IMPACTS BUDGETAIRES

- A définir (dépend du périmètre choisi).

Description des fiches actions



Répartition des zones d'activités et infrastructures optiques alternatives

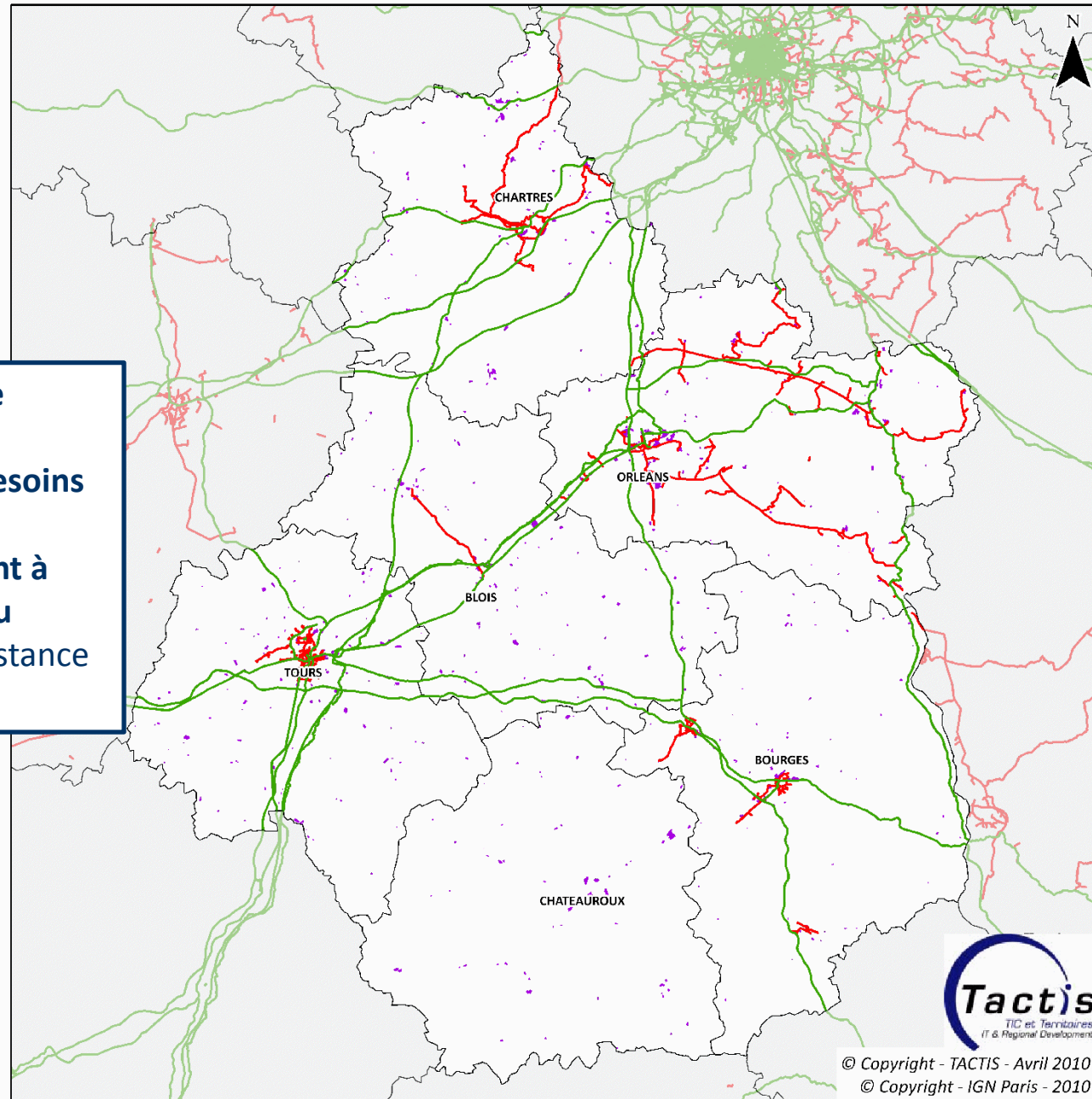
Région Centre

- Plus de 700 ZAE structurent le territoire :
- ✓ De l'ordre de 20% des besoins télécoms en ZAE
- ✓ Environ 230 ZAE se situent à moins de 200m d'un réseau optique (Réseau Longue Distance + RIP Optique)

Sources : Opérateurs télécoms, Tactis
Réalisation cartographique Tactis

- Réseaux d'Initiative Publique
- Réseaux optiques des opérateurs alternatifs
- Zones d'activités

0 50 100 km



Tactis
TIC et Territoires
IT & Regional Development

© Copyright - TACTIS - Avril 2010
© Copyright - IGN Paris - 2010

LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE (ZAE) EN FIBRE OPTIQUE TRES HAUT DEBIT

5

DIFFUSER LE LABEL « ZA THD » SUR LES ZAE A PROXIMITE DE RESEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE (HORIZON 2016)

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

De l'ordre de 700 ZAE sur la Région Centre, dont 230 se situent à moins de 200 mètres d'un réseau optique alternatif (réseau longue distance + RIP)

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

L'aménagement optique des ZAE permet de basculer rapidement les entreprises s'y trouvant vers les technologies Très Haut Débit (développement de nouveaux métiers TIC).

PARTENARIATS NECESSAIRES

Région Centre – Préfecture de Région Centre
- Délégués et gestionnaires de Réseaux d'Initiative Publique (Medialys, Céliéno, Ole'Op, Tours Métropole Numérique + futurs RIP – CA Châteauroux, Dreux Agglomération...)
- Opérateurs télécom

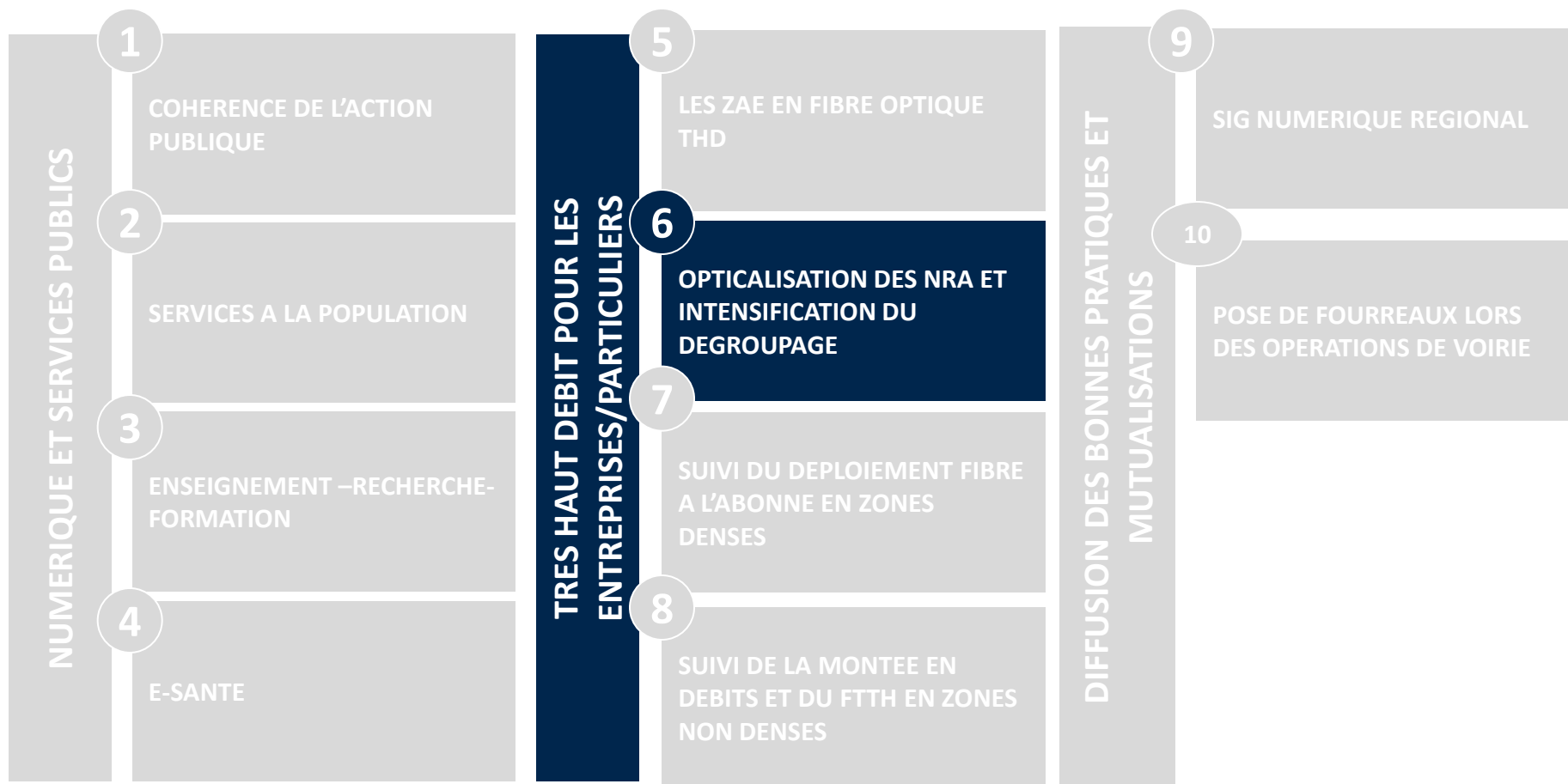
MODE D'ORGANISATION

définir les cibles et les conditions de mise en œuvre du label ZA THD
 La récupération des fourreaux France Télécom et des fourreaux aménageurs sera une condition clé de succès de l'opération.

IMPACTS BUDGETAIRES

L'aménagement d'une ZAE « moyenne » peut représenter un linéaire de 2km environ, soit un budget d'investissement de 0,15 à 0,2 M€ (base génie civil 50 € / ml + Armoires)
 L'équipement des 230 ZAE peut représenter un investissement de l'ordre de 40 à 50 M€ (fourchette haute, hors récupération infrastructures existantes)

Description des fiches actions



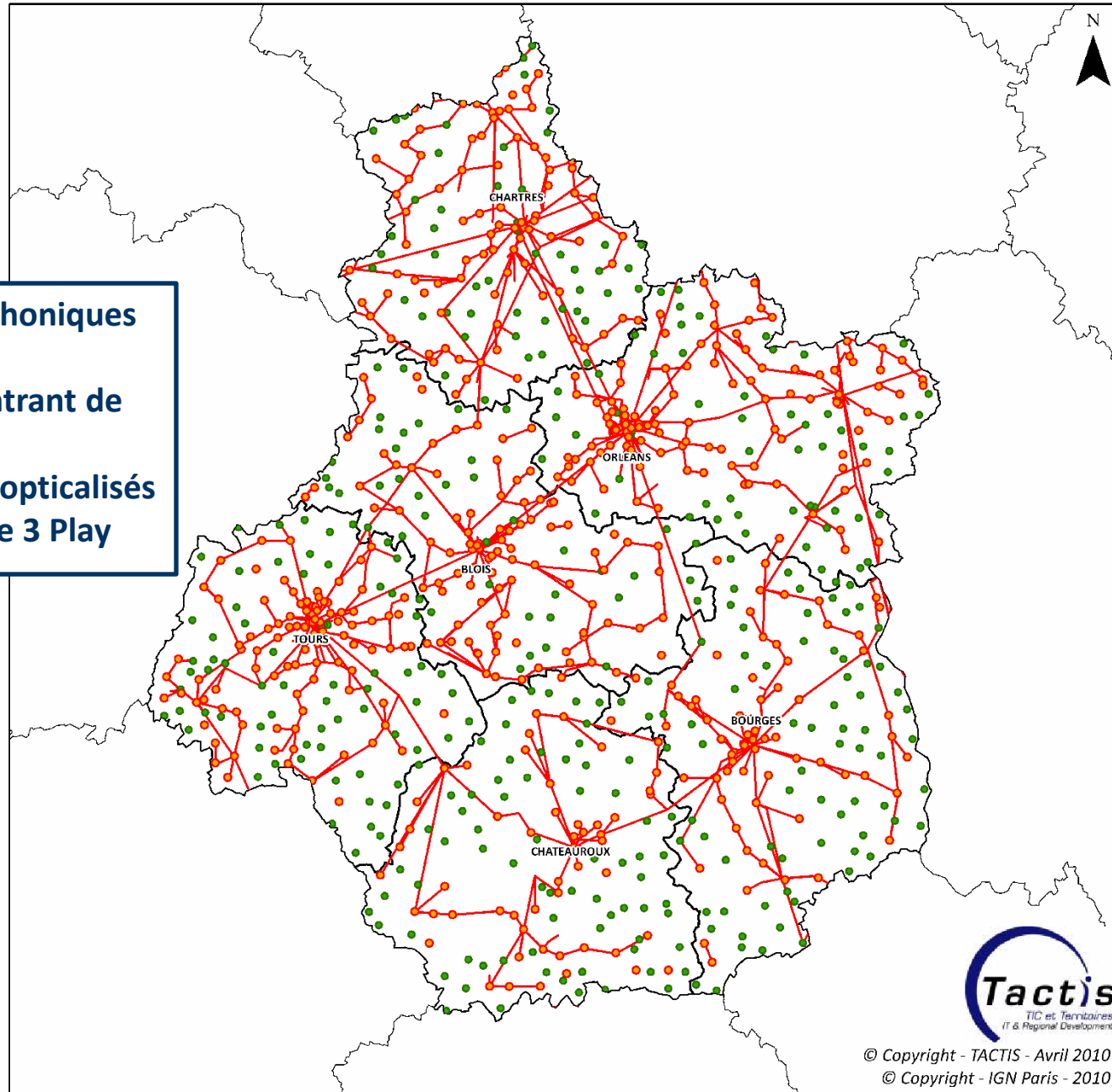
Synoptique Réseau Fibre Optique France Télécom

Région Centre

- ☐ Plus de 900 Centraux Téléphoniques France Télécom
- ✓ 540 NRA opticalisés concentrant de l'ordre de 9 lignes sur 10
- ✓ De l'ordre de 400 NRA non opticalisés
- ✓ Pas de Fibre optique, pas de 3 Play

Sources : Tactis, France Télécom

- NRA opticalisé
- NRA non opticalisé
- Synoptique du réseau Fibre optique de France Télécom



0 50 100 km

OPTICALISER TOUS LES CENTRAUX TELEPHONIQUES A HORIZON 2016

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- De l'ordre de 900 Centraux Téléphoniques en Région Centre. 400 Centraux téléphoniques, concentrant 15% des lignes ne sont pas opticalisés.

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

- Permettre une montée en débits pour les abonnés DSL.
- Constitue une première étape pour les déploiements de Fibre à l'Abonné
- La Fibre Noire commercialisée auprès des opérateurs alternatifs (SFR, Free, Bouygues Télécom) permet l'intensification du dégroupage et le développement d'offres 3 Play

PARTENARIATS NECESSAIRES

- Région Centre – Préfecture de Région Centre
- France Télécom (en tant que gestionnaire du réseau téléphonique) et Opérateurs alternatifs
 - Délégués et gestionnaires de Réseaux d'Initiative Publique (Medialys, Céliéno, Ole'Op, Tours Métropole Numérique + futurs RIP – CA Châteauroux, Dreux Agglomération...)

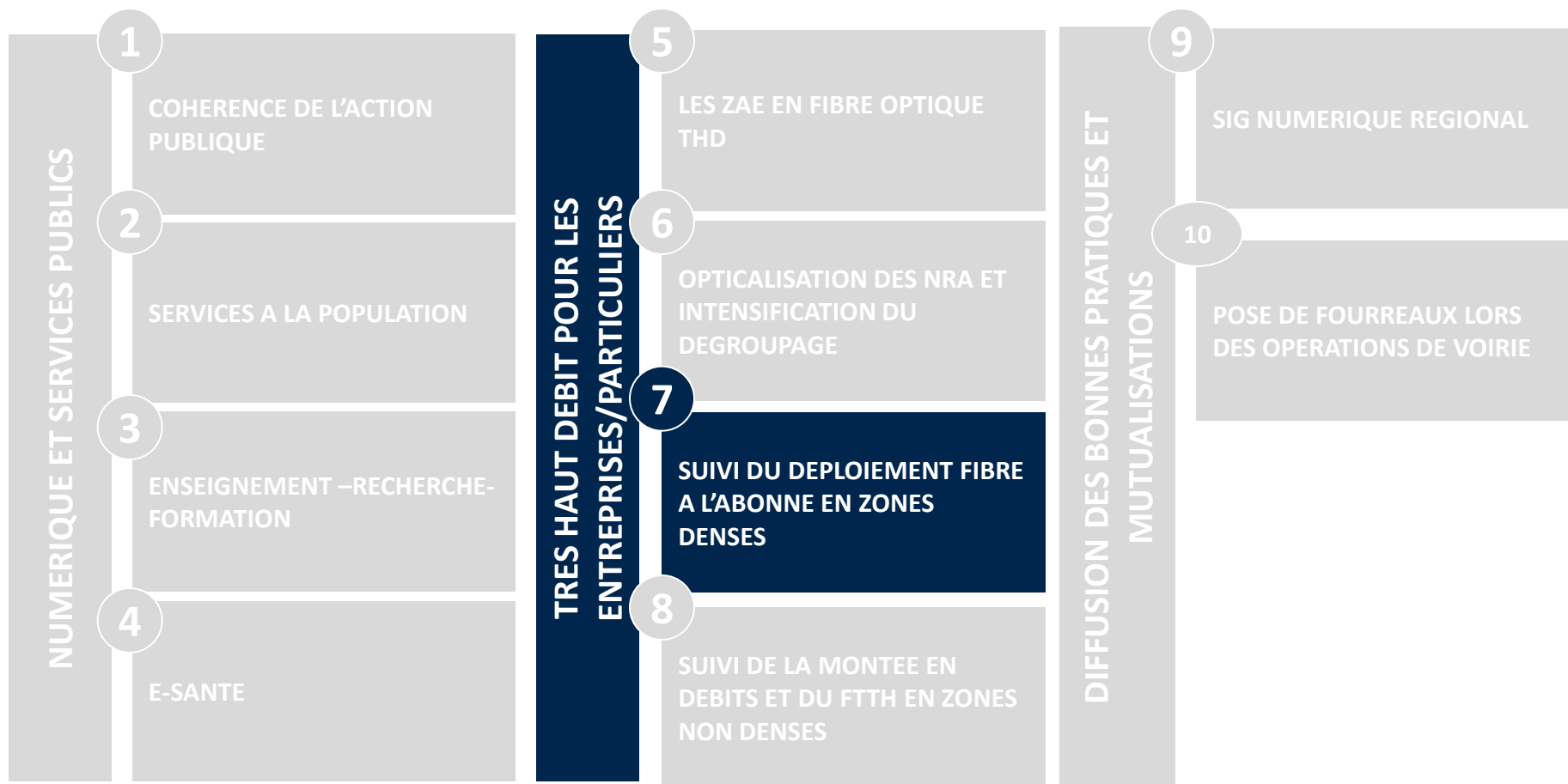
MODE D'ORGANISATION

- 3^{ème} trimestre 2010 : création d'un comité de pilotage de suivi des déploiements optiques de FT (de l'ordre d'une vingtaine de NRA / an) et contrôle de la mise à disposition de l'offre Fibre Noire (« LFO »)
- Fin 2010 : création d'un comité de pilotage « RIP » pour définir les conditions d'opticalisation des NRA non fibrés

IMPACTS BUDGETAIRES

- Pour le suivi France Télécom : aucun impact
- en cas de RIP : à définir dans le cadre des SDAN départementaux

Description des fiches actions



Les zones 1 et 2 doivent faire l'objet de déploiements FTTH – L'intervention publique centrée dans un rôle de facilitation des investissements privés

1

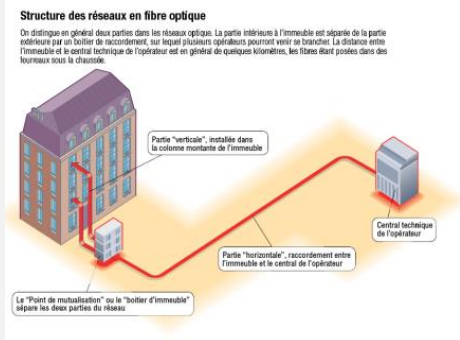
ZONE 1 - DITE « TRES DENSE »
11% des prises

2

ZONE 2 - DITE « MOINS DENSE »
15% des prises

Solution technique privilégiée

DEPLOIEMENT FTTH



Rôle de l'intervention publique

- GRAND EMPRUNT POUR LA ZONE 2 (GUICHET A)
- SEM MINORITAIRE POUR LES ZONES 1-2 (INVESTISSEUR AVISE) OU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE NON SUBVENTIONNE SUR LA ZONE 2
- SI SUBVENTION EN ZONE 2 = DOIT REpondre A UNE METHODOLOGIE D'ATTRIBUTION POUSSEE ET A UNE GOUVERNANCE SPECIFIQUE

SUIVI DU DEPLOIEMENT FIBRE A L'ABONNE DANS LA ZONE 1

(Zones faisant l'objet d'investissements programmés par les opérateurs)

7

FACILITER LES DEPLOIEMENTS PRIVES SUR LES VILLES SUSCITANT UN INTERET DES INVESTISSEURS (OBJECTIFS : FTTH DEPLOYE A 2016)

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- Les déploiements en Zone 1 vont concerner de l'ordre de 11% des foyers à horizon 2015
- Les personnes publiques pourraient s'organiser pour contrôler voire faciliter ces déploiements (éviter la constitution de micro-zones blanches)

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

- Débuter une dynamique de modernisation de la boucle locale sur les principaux centres urbains

PARTENARIATS NECESSAIRES

Région Centre – Préfecture de Région Centre
- Opérateurs investisseurs (France Télécom – Free – SFR – Numéricable – Bouygues Télécom)
- Villes/EPCI/CG potentiellement impactés : Orléans, Tours, La Riche (Z1)

MODE D'ORGANISATION

- Instance de suivi et de contrôle des déploiements FTTH dans les zones denses
- Définir les moyens nécessaires pour faciliter ces déploiements : accès aux bailleurs immobiliers, mise à disposition d'armoires de rue, autorisation de la pose en façade...

IMPACTS BUDGETAIRES

- Théoriquement : aucun (interdiction des aides d'Etat dans ces zones)
- Possibilité pour les collectivités intéressées d'intervenir en tant qu'investisseur avisé (montage de type SEM minoritaire)

SUIVI DU DEPLOIEMENT FIBRE A L'ABONNE DANS LA ZONE 2

(Communes faisant l'objet d'annonces d'investissements privés
+ Communes qui seront desservies avec l'aide du Grand Emprunt Guichet A)



UTILISER LE LEVIER NATIONAL DU GRAND EMPRUNT POUR ETENDRE LES DEPLOIEMENTS PRIVES (ELARGIR LA ZONE 2)

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- Avec l'effet de levier du Grand Emprunt (Guichet A), les déploiements sous initiative privée pourraient concerner de l'ordre de 15% à 20% de foyers supplémentaires à horizon 2015-2020
- Les personnes publiques devront s'organiser pour contrôler voire faciliter ces déploiements (contrôle du respect du label, éviter la constitution de micro-zones blanches)

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

- Débuter une dynamique de modernisation de la boucle locale sur les principaux centres urbains

PARTENARIATS NECESSAIRES

Région Centre – Préfecture de Région Centre

- Fonds Pour la Société Numérique (Structure en charge de l'attribution du Grand Emprunt)
- Opérateurs investisseurs (France Télécom – Free – SFR – Numéricâble – Bouygues Télécom)
- Villes/EPCI/CG potentiellement impactés : Chartres, Lucé, Vierzon, Saint Pierre des Corps, Olivet...

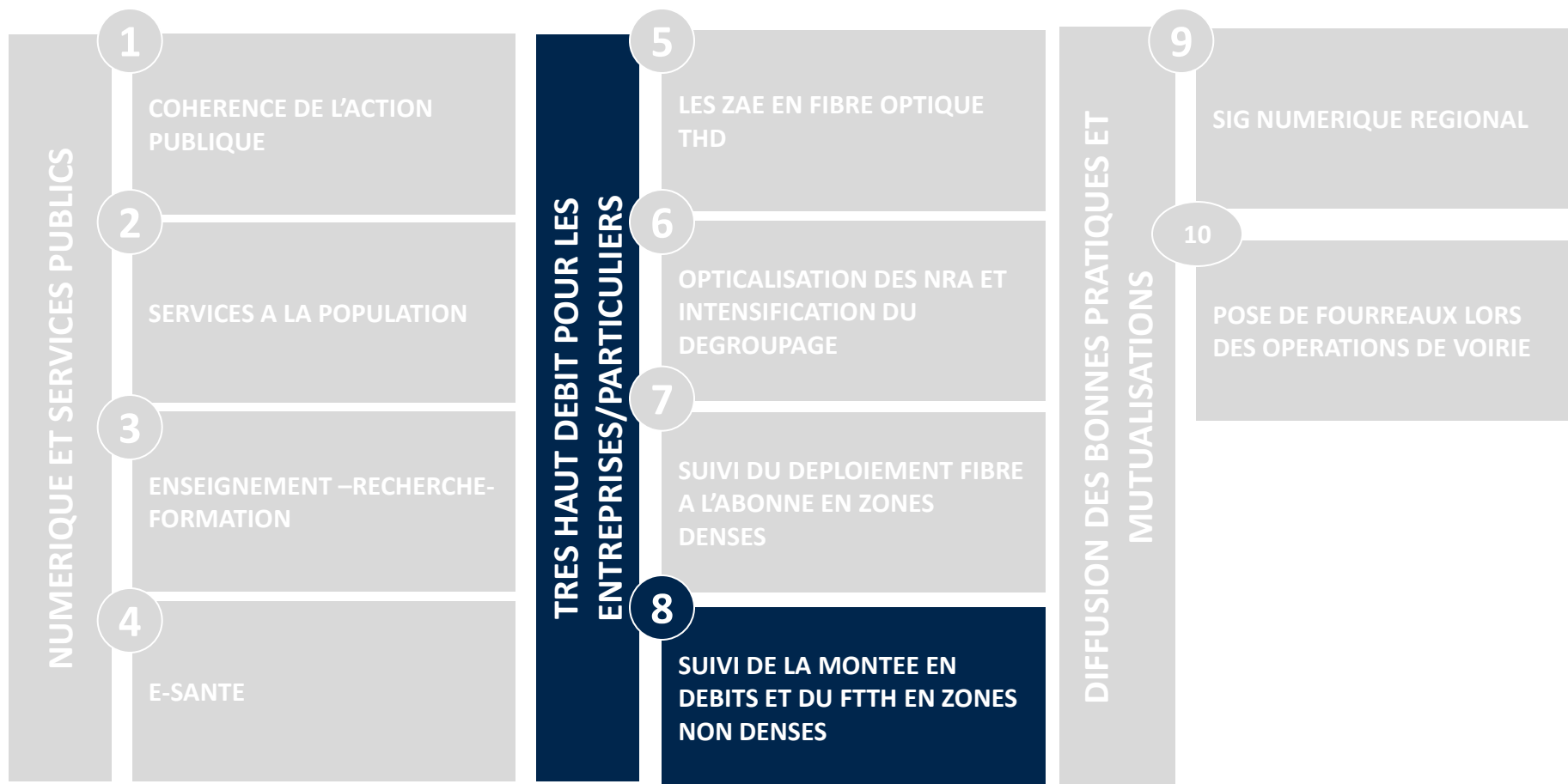
MODE D'ORGANISATION

- Instance de coordination avec les services de l'Etat et du FSN (Fonds pour la Société Numérique) qui attribueront les fonds du Grand Emprunt (Guichet A)
- Instance de suivi et de contrôle des déploiements FTTH dans les zones où un gestionnaire du label Très Haut Débit sera désigné (rappel : obligation de couverture de la maille de 90% à 5 ans)

IMPACTS BUDGETAIRES

- Théoriquement : aucun (uniquement les fonds du Grand Emprunt)
- Possibilité pour les collectivités intéressées d'intervenir en tant qu'investisseur avisé (montage de type SEM minoritaire par exemple)

Description des fiches actions



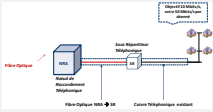
La zone 3 est la zone d'action prioritaire de l'action publique, et peut faire l'objet d'un panachage de technologies FTTH / DSL Amélioré / Radio 4G / Satellite

3

**ZONE 3 – DITE
« NON
DENSE »
74% des prises**

Solution technique privilégiée

- DEPLOIEMENT FTTH**
- DSL AMELIORE (en zone non dégroupée ?)**
- 4G (Dividende Numérique)**
- MEGASAT (SATELLITE THD – non lancé)**



Rôle de l'intervention publique

- GRAND EMPRUNT (GUICHET B)**
- RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE SUBVENTIONNE**

UTILISER LE LEVIER NATIONAL DU GRAND EMPRUNT (GUICHET B) POUR STRUCTURER L'INGENIERIE FINANCIERE DES FUTURS RIP THD

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- Avec l'effet de levier du Grand Emprunt (Guichet B), les porteurs de projets publics pourraient envisager de faciliter leur programmation d'investissements
- Point à noter : le guichet B du Grand Emprunt donne la priorité aux déploiements FTTH sur le DSL « amélioré »
- Cette programmation d'investissements devra être définie dans le cadre des SDAN

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

- La mise en œuvre des SDAN et la programmation de la couverture de la zone 3 (a priori entre 70 et 75% des prises) sont au cœur de la compétitivité future de la Région Centre

PARTENARIATS NECESSAIRES

- Région Centre – Préfecture de Région Centre
- Fonds Pour la Société Numérique (Structure en charge de l'attribution du Grand Emprunt)
 - CG en charge de la rédaction des SDAN
 - Communautés d'Agglomération

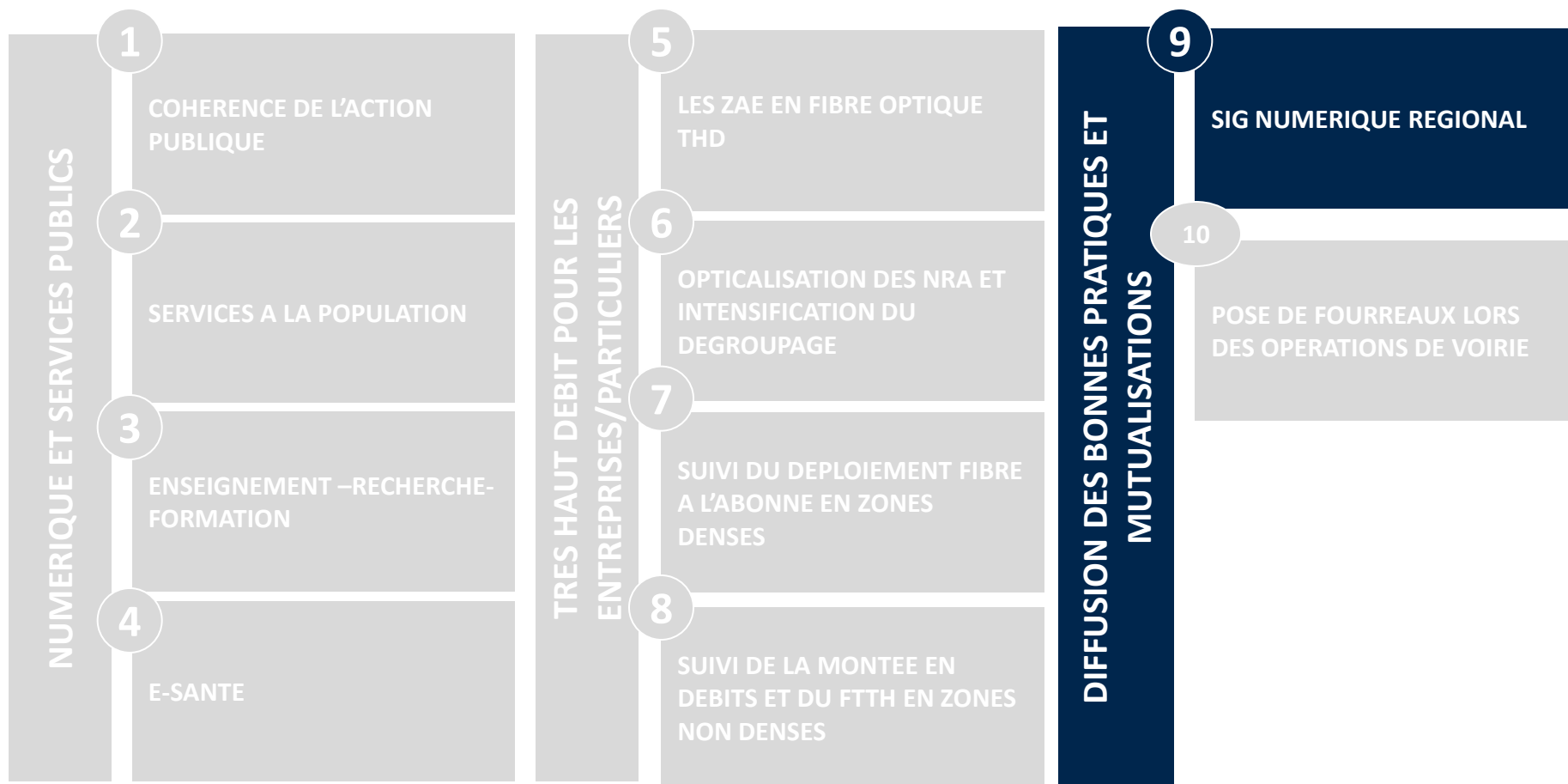
MODE D'ORGANISATION

- Instance de coordination avec les services de l'Etat et du FSN (Fonds pour la Société Numérique) qui attribueront les fonds du Grand Emprunt (Guichet B)

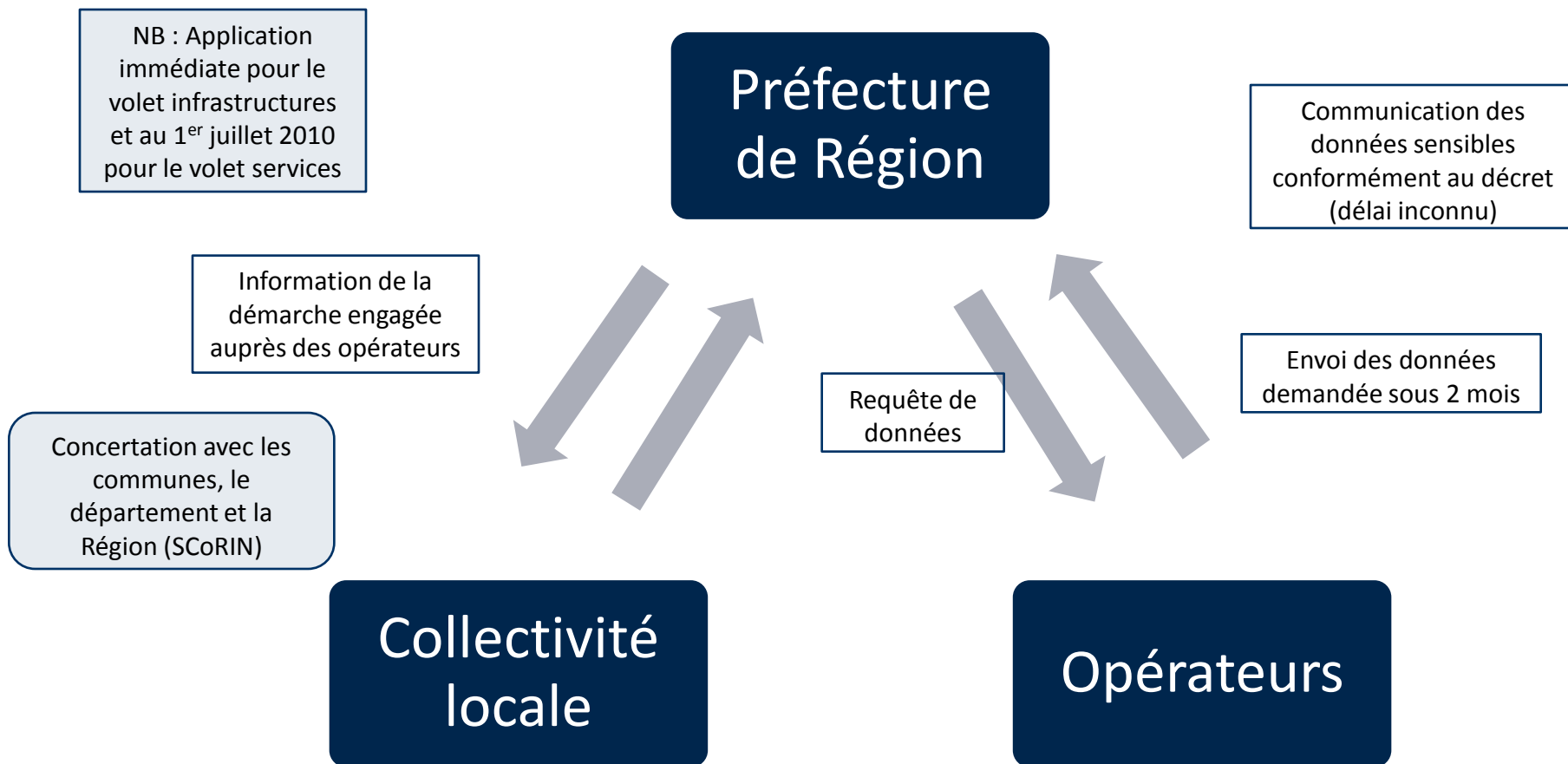
IMPACTS BUDGETAIRES

- A définir dans les SDAN (rappel sur le FTTH : 0,9 Mds € pour une couverture à 80%, 2 Mds € pour une couverture à 100%)
- Règle de cofinancement du Grand Emprunt : 33% des subventions publiques d'une opération.

Description des fiches actions



Connaissance des réseaux et des services



Processus connaissance des réseaux

Volet Infrastructure

- **Types d'infrastructures concernées**
 - GC / Chambres GC / Sites Radio
 - NRA / SR / Points de concentration...
 - Boucles locales (Cuivre / Fibre Optique / Radio ...)
- **Données fournies par communes**
- **Format des données**
 - Tableur / Base de données
 - Donnée cartographique au format vectoriel ou rasteur (scan)
- **Données fournies gratuitement**

Volet Service

- **Les services concernés :**
 - Internet Fixe
 - Internet Nomade et Mobile
 - Radiotéléphonie Mobile
- **Données fournies par communes**
- **Formats de données :**
 - Tableur pour chacun des trois services
 - Données cartographiques (publication sur Internet des cartes de couverture de ces trois services)
- **Les informations communiquées seront payantes avec des niveaux de prix différents allant de 500 à 800 €**
- **Disponibilité à partir du 1^{er} juillet 2010 – délai d'un mois**

Données « infra » communiquées une fois expurgées des données relatives aux sites sensibles selon la liste transmise par le Préfet

CONSTITUTION D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE NUMERIQUE REGIONAL

9

COLLECTE, DIFFUSION, VALORISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES ET PRIVEES SUR LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES NUMERIQUES

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- Le SIG régional dispose d'une première base des infrastructures existantes (mission SCORIN)
- Désormais, l'enjeu sera d'intégrer les couches SIG issues du décret « connaissance des réseaux et services », beaucoup plus détaillées et volumineuses.

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

La connaissance des réseaux et services est nécessaire pour la programmation des investissements et leur évaluation préalable
Cette connaissance peut également être recroisée avec des dossiers d'implantation d'entreprises, ou de priorisation de mises en chantier de programmes immobiliers neufs .

PARTENARIATS NECESSAIRES

Région Centre – Préfecture de Région Centre - GIP Recia
- CG en charge de la rédaction des SDAN
- Opérateurs Télécoms/Gestionnaires de RIP

MODE D'ORGANISATION

- Centralisation des demandes auprès des opérateurs du décret « connaissance des réseaux et services » via la Préfecture de Région
- Instance de coordination et partage des informations récoltées auprès des opérateurs
- Mise à disposition d'un SIG régional courant 2011 par le GIP Recia

IMPACTS BUDGETAIRES

- Intégration des données SIG par une société spécialisée : quelques dizaines de milliers d'€.

Description des fiches actions



Les partenaires locaux peuvent mettre en place un cadre favorable à un effort continu de déploiement d'infrastructures numériques publiques

A

ETABLIR UNE POLITIQUE DE POSE DE FOURREAUX

Systématiser une politique de pose de fourreaux télécoms lors des opérations de voirie ou d'enfouissement (environ 2 à 5 km/an). Cette politique de pose nécessite toutefois une expertise en amont, qui pourrait être fournie dans le cadre d'une instance de concertation.

B

ETABLIR UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES EPCI/COMMUNES/SYNDICATS ELECTRICITE

Trouver un cadre pérenne de coordination des personnes publiques pour le déploiement d'infrastructures télécoms. 17-Numérique

C

ETUDIER LA DISPONIBILITE DES FOURREAUX EXISTANTS

Etudier la disponibilité des fourreaux existants et le régime de propriété de ces fourreaux (certains équipements rétrocédés à France Télécom pourraient de facto appartenir aux collectivités)

D

ETABLIR UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER

Mettre en place une coordination avec les acteurs de l'immobilier pour appliquer systématiquement le décret « construction neuve » et faire en sorte que tout immeuble qui sorte de terre soit équipé de lignes optiques

MISE EN PLACE DE BONNES PRATIQUES POUR OPTIMISER LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL REALISES PAR LES PARTENAIRES LOCAUX

CONTEXTE SUR LA REGION CENTRE

- Peu d'infrastructures télécoms lors des opérations de voirie n'est actuellement prévue sur une grande échelle
- Pourtant, à terme, les déploiements FTTH sur la Région Centre représenteront des dizaines de milliers de km d'infrastructures

INTERET POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION CENTRE

Faciliter les conditions techniques et économiques du rapprochement de la Fibre Optique des abonnés

PARTENARIATS NECESSAIRES

Région Centre – Préfecture de Région Centre
- CG en charge de la rédaction des SDAN
- Acteurs de l'Immobilier, de la voirie, de l'électricité, syndicats des eaux...

MODE D'ORGANISATION

- Instance de coordination régionale pour favoriser le partage d'expériences et la définition d'un cadre pérenne de déploiement et de valorisation des infrastructures déployées
- Schéma d'ingénierie

IMPACTS BUDGETAIRES

- A définir dans le cadre des SDAN

Rappel des objectifs du Schéma de Cohérence Régional

NUMERIQUE ET SERVICES PUBLICS

1

COHERENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

Rédiger les SDAN à horizon 2011

2

SERVICES A LA POPULATION

Un schéma directeur des usages défini en 2011

3

ENSEIGNEMENT – RECHERCHE-FORMATION

Tous les sites du GIP RECIA opticalisés à horizon 2016

4

E-SANTE

Les grands sites de Santé (CH, Cliniques) opticalisés à horizon 2016

5

LES ZAE EN FIBRE OPTIQUE THD

Etendre le label ZA THD

6

OPTICALISATION DES NRA ET INTENSIFICATION DU DEGROUPEGE

Tous les NRA fibrés en 2020

7

SUIVI DU DEPLOIEMENT FIBRE A L'ABONNE EN ZONES DENSES

Equipement FTTH > 25% des foyers en 2020

8

SUIVI DE LA MONTEE EN DEBITS ET DU FTTH EN ZONES NON DENSES

Mobiliser le guichet B au service des RIP

TRES HAUT DEBIT POUR LES ENTREPRISES/PARTICULIERS

9

SIG NUMERIQUE REGIONAL

Réaliser un SIG régional sur les retours du décret « connaissance des réseaux et services »

10

POSE DE FOURREAUX

Disposer d'un cadre de mutualisation et de pose « opportuniste » d'infrastructures télécoms

Diffusion des bonnes pratiques et mutualisations